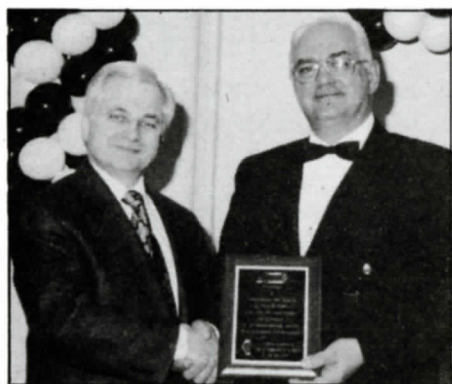


VOIR DIRE

NUMÉRO 84
JUILLET-AOÛT 1997
L'EXEMPLAIRE: 4\$

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec

Association des Sourds du Haut-Richelieu, Inc. Un 45^e anniversaire de fondation dignement fêté



24 mai 1997



**Congrès du *Regroupement*
des groupes d'alphabétisation
*populaire du Québec***
tenu la semaine du 11 juin 1997

**Vers l'uniformité des cours d'alphabétisation
pour les Sourds du Québec**



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

1453, rue Ahmerst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Téléphone: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

***Bonnes vacances
à tous!***

Sous-titrage Plus inc.,
une équipe toujours plus près de vous.



VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef

Mireille Caissy
rédactrice et éditorialiste

Monique Therrien
correctrice

Anna Sabelli
infographe

Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité

Jean-Marc Lachambre /
Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu	Claude Moreau
Gilles Read	Ginette Lefebvre
Marie-Hélène Boulanger	Jacques Dufresne
Jacinthe Auger	Guy Fredette
Gilles Boucher	Yann Lacroix
Yvon Mantha	

COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:

Imprimerie Omni inc.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

65 ouest, de Castelnau, suite 300
Montréal, Qc H2R 2W3
Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

SOMMAIRE

Éditorial	4
Règlement modifiant le programme sur les aides auditives	5
La parole est aux lecteurs	6 et 7
Des nouvelles du Centre Alpha-Sourds	7
Assemblée générale du CQDA, à St-Jean-sur-Richelieu	8 et 9
Téléphones publics: cabines équipées d'ATS	9
45e anniversaire de l'Ass. des Sourds du Haut-Richelieu	10 et 11
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	11
Assemblée générale annuelle du CCSMM	12
Assemblée générale annuelle de l'ADISQ	12
Les Sourds: un outil de communication révolutionnaire	13
Le musée de l'Institution des Sourds-Muets de Montréal	14 et 15
L'OPHQ inaugure son bureau de Joliette	16
Première conférence panaméricaine (FMS)	16
L'Association des Sourds du Canada, en bref...	17
Des nouvelles du SIVET	18
AIM CROIT: Emploi-conseil	19
Centre Notre-Dame de Fatima	20
Histoire de l'Étape	20
Un passionné de la botanique honoré par la Ville de Longueuil	21
Activités du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)	22 et 23
Décès, naissances, etc...	23
Quelques mots sur le Défi sportifs '97	24 et 25
Nouvelles du CLSM	26
Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec	26

PAGE COUVERTURE:

Photo du haut, à droite: Voici les dignitaires invités lors de la célébration du 45e anniversaire de l'ASHR. De gauche à droite: Bernard Latour, président; Martin Morrisset, représentant de la Fondation de la surdité de Montréal; Roger Paquin, député provincial; Gilles Boucher, président du CQDA; Serge Toussignant, représentant régional de l'OPHQ; Jean Grimard, maire suppléant de Saint-Jean et Alain Mercier, président du Comité organisateur.
Photo du haut, à gauche: Geste de reconnaissance rendu à l'ASHR pour sa promotion à la cause des Sourds dans la Montérégie au fil des ans. Le président du CQDA, Gilles Boucher remet une plaque commémorative à l'actuel président Bernard Latour.

Photo du bas: M. Gilles Read, du Centre Alpha-Sourds, a assisté à l'assemblée générale du Regroupement des groupes d'alphabétisation populaire du Québec, tenu la semaine du 11 juin dernier à Trois-Pistoles. Il a profité de l'occasion pour faire une proposition, soit la création d'un comité de Sourds au sein du RGAPQ afin de favoriser davantage la reconnaissance des besoins spécifiques des personnes sourdes.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Georges Boucher
Roland Aubry
Roland Bolduc
Jacques Gravel
Normand Lapalme

Mario Ranger
André Weir
Maurice Baribeau
Jacqueline Lavoie

Daniel Péladeau
Jean-Guy Beaulieu
Sylvie Jeansonne
Fernand Hébert

Azarias Vézina
Denis Paquette
Gilles Gravel
Andrée Boucher

Guy Fredette
Maurice Livernois
André Leboeuf
Réjeanne Livernois



vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION RÉJEANNE LIVERNOIS

PRÉSIDENTE 1997-98

Éditorial

Les remises en question...

«**L'**Institut Raymond-Dewar tout aussi bien que l'Institut des Sourds de Charlesbourg qui ont déjà passé le cap des 10 ans d'existence, ont-ils encore leur raison d'être? Voilà une question que certains Sourds se posent et qu'on ne doit surtout pas craindre de débattre, étant donné le lourd financement de ces deux établissements dans la foulée des réorganisations des services de santé et des coupures souvent douloureuses dans des services encore plus essentiels que ceux prodigués par ces centres de réadaptation, fussent-ils spécialisés en déficience auditive...



**Arthur
LeBlanc**

Au départ, la transformation de l'ancien Institut des Sourds de Montréal tout comme celle de Charlesbourg en banlieue de Québec, avait sa raison d'être à cause de la fermeture des écoles spécialisées et centralisées pour les élèves sourds et leur transfert aux commissions scolaires respectives, suite à la réforme de l'enseignement public. Le but principal était de veiller à ce que le transfert tienne compte de la spécificité de l'enseignement aux élèves sourds. Mais on sait que ce but louable n'a été suivi ni à la lettre ni dans son ensemble, avec le résultat que maintenant les générations de Sourds en paient le prix. Quelques années plus tard, l'Institution des Sourds de Montréal change de nom pour devenir l'Institut Raymond-Dewar en mémoire d'un jeune sourd brillant décédé dans des circonstances tragiques.

En même temps que le changement de nom, il y a eu le changement de vocation pour devenir un centre de réadaptation en déficience auditive avec tout ce que cela implique de spécialistes, non pas pour voir ce qu'on peut faire et s'adapter à la surdité telle qu'elle est, mais bien en essayant de la modifier pour la mettre au pas avec le monde des entendants. Sans oublier les budgets toujours astronomiques qui accompagnent de tels changements.

Plus tard, le gouvernement changera de cap dans le financement des services de santé et services sociaux pour se rapprocher de la base. Les organismes communautaires ont pris de l'ampleur et le gouvernement les soutient de plus en plus via les subventions aux organismes communautaires (SOC). Cette approche est similaire au virage ambulatoire dans les services de santé. Les finances publiques sont telles que le gouvernement fait face à des choix et à des virages pour mieux rapprocher les services de base de la population et surtout réduire les coûts en matière de santé et de services sociaux.

Dans cette optique, l'Institut Raymond-Dewar est devenu un véritable éléphant blanc. Précisons qu'à l'heure actuelle, très peu de Sourds utilisent ou vont chercher les services dispensés par l'IRD. Ce sont surtout des

malentendants et des devenus-sourds qui, en grand nombre, utilisent ces dits services ce qui est dans la logique de la réadaptation, mais les Sourds, eux? Pourtant les virages dits ambulatoires peuvent très bien se faire pour cette clientèle tout en s'approchant mieux de la base et en évitant que le gros du budget alloué à l'IRD aille dans la poche de spécialistes de tout acabit. Ce qui fait qu'en bout de ligne, une toute petite goutte de ce budget va directement à ceux qui en ont le plus besoin, les Sourds.

Pendant ce temps, le Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) a développé et augmenté les services directs à la clientèle sourde. Le budget du CCSMM est en grande partie fourni par Centraide et d'autres projets en collaboration avec les universités, même si peu à peu les subventions aux organismes communautaires (SOC) prennent une part accrue dans l'ensemble de son budget. Pourtant la demande de services est en très forte progression et les budgets disponibles ne suffisent pas à la tâche.

Si le gouvernement s'avisait de transférer au CCSMM et à l'Association des devenus-sourds seulement un dixième du budget alloué à l'IRD, le service à la clientèle serait multiplié au centuple comparativement avec ce qui se fait à l'heure actuelle au centre de réadaptation. Pour que des changements radicaux aient lieu, il faut non seulement la pression populaire des Sourds et devenus-sourds, mais aussi un appui important fourni par les autres groupes de personnes handicapées. Chose certaine, ce ne sont pas seulement les Sourds qui demandent une remise en question des centres de réadaptation.

À l'heure où on décide de fermer les centres pour déficients mentaux et les centres de jeunesse, on se demande pourquoi pas les centres en réadaptation? Lors de l'attribution du prix Droits et Libertés 1996, le président de Kéroul, André Leclerc disait ceci: «*Pas question de faire de la politique sur le dos des handicapés. Le gouvernement dépense des millions pour tenter de faire de la réhabilitation en institution: qu'il arrête de donner des bonbons, qu'il fasse en sorte qu'on puisse vivre!*»

Il y a sûrement des professionnels de la réadaptation très compétents à l'IRD, comme ailleurs. Maintenant que le ministère de l'Éducation a décentralisé l'enseignement dispensé aux Sourds, il pourrait décentraliser les services, ce qui se fait déjà en partie d'ailleurs, pour former une équipe mobile composée des meilleurs spécialistes en réadaptation/réhabilitation qui irait dispenser son savoir auprès des principaux intervenants déjà en place. Dégraisser la grosse machine, la rendre plus mobile, plus efficace, plus adaptée aux exigences actuelles, et redistribuer les argents disponibles là où les besoins sont les plus urgents, en formation professionnelle adaptée, ou encore en pré-maternelle et maternelle spécialisée pour enfants sourds partout en province, voilà des urgences.

Entrée en vigueur le 22 mai 1997 du Règlement modifiant le programme sur les aides auditives de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ)



Par Suzanne CRÊTE, directrice des programmes. IRD

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a modifié le règlement sur le paiement des aides auditives de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Le nouveau règlement entrera en vigueur le 22 mai 1997.

Pour les enfants, les adolescents et les adultes qui sont étudiants, le règlement reste essentiellement inchangé. Voici les changements concernant les personnes de 19 ans et plus qui ne sont pas aux études (*la plupart des membres de nos associations sont dans cette catégorie*) :

- Une seule prothèse auditive.
- Les embouts ou prises d'empreintes de la coquille de remplacement ne sont plus fournis par la Régie de l'assurance-maladie du Québec.
- Le coût des réparations des aides auditives (prothèse et aides de suppléance) n'est plus assumé par la Régie.

- La durée minimale des aides auditives est fixée à six ans.
- Le coût de remplacement des aides auditives en cas de perte, de vol ou de bris accidentel n'est plus assumé par la Régie.
- Le décodeur pour sous-titrage télévisé, les systèmes d'amplification infrarouge, FM et boucle magnétique, le réveille-matin avec lumière ou à vibration ne sont plus fournis par la Régie.

L'Institut Raymond-Dewar n'offrira donc plus le service de réparation pour les adultes et les aînés, sauf au cours de la période de garantie soit la première année suivant l'attribution de l'aide.

L'IRD est tout à fait consciente des désavantages que ces changements amènent aux clients et le déplore. L'Institut est à constituer une liste de réparateurs chez qui les personnes vivant avec une surdité pourront apporter leurs aides à faire réparer et la remettra à ceux et celles qui en feront la demande. ■



Atelier d'aide aux devoirs

(Information pour les parents)



Je suis parent:

- ▣ Je veux de l'information sur la rentrée scolaire de mon enfant.
- ▣ Je veux aider mon enfant à faire ses devoirs.
- ▣ J'ai de la difficulté à lire et écrire; je veux des idées pour aider mon enfant.
- ▣ J'ai le goût de participer à cet atelier.



Qui?: Parents sourds qui ont des enfants entendants entre 6 et 11 ans.

Où?: À l'Institut Raymond-Dewar.

Quand?: Le 11 septembre et le 18 septembre et le 9 octobre 1997.

Heure?: 9:30 (am) à 11:30 (am).



Pour plus d'informations, appelez:

Nathalie Jacob, ts ou Chantal Chartré, ts

Tél.: (514) 284-2581 (voix) / (514) 284-3747 (ATS)

Bienvenue à tous!



INVITATION



Aux parents sourds

(qui ont des enfants entendants âgés: 0 à 6 ans)

GRUPE DE PARENTS

But: Échanges et discussions

Sujets: La communication parents-enfants
L'éducation des enfants

Le développement de la parole et du langage
Conseils et autres sujets qui vous intéressent

Rencontre avec: Marie-Claire Solon, éducatrice
et Anne de la Durantaye, orthophoniste

Date: Le 9 septembre 1997, de 10h00 à 12h00
Institut Raymond-Dewar

INSCRIPTION:

Anne de la Durantaye: 284-3747 poste 3260 (ATS)
Marie-Claire Solon: 284-3747 poste 3261 (ATS)



Association des Sourds de la Mauricie inc.

2850, boul. Royal, C.P. 1383, Trois-Rivières, Qc G9A 5L2 Tél.: 1 (819) 694-0292 (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Suzanne Rivard, présidente

Annette Gingras, vice-présidente

Linda Lessard, secrétaire

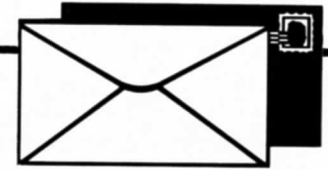
Dionis Magny, trésorier

Richard Gingras, administrateur

Raoul Poirier, directeur

Micheline Levasseur, directrice

La parole est aux lecteurs



Les Sourds gestuels sont-ils les seuls à blâmer?

Dans la revue *Voir dire*, no 83, mai-juin 1997, Gilles Boucher, président du *Centre québécois de la déficience auditive (CQDA)* a fait deux citations que j'aimerais discuter. Ses propos reflètent son opinion concernant le colloque organisé par son organisme et tenu au Manoir Cartierville les 22 et 23 mars 1997. Voici les notes:

«...Une absence remarquée toutefois, celle des membres de la communauté sourde gestuelle qui sont pourtant d'ardents défenseurs des dossiers concernant la surdité.»

«... les deux paliers de gouvernement sont plus qu'heureux de voir les dissensions dans le milieu de la surdité et s'en servent allègrement pour éviter de prendre position sur des dossiers cruciaux, d'adopter des lois ou règlements en notre faveur.»

Les déclarations de Gilles Boucher visent principalement la communauté sourde et plus précisément les Sourds gestuels dont je fais partie. Il identifie les Sourds gestuels comme étant responsables de la dissension dans le milieu de la surdité. Je ne peux pas accepter de tels propos qui visent à jeter le blâme aux Sourds gestuels de ne pas avoir participé au colloque et d'être responsable de la dissension dans le milieu de la surdité. Voici les faits:

Tout d'abord, il existe depuis longtemps des divergences d'opinion entre les personnes sourdes gestuelles, les devenus-sourds, les malentendants ainsi que les personnes sourdes oralistes. Je fais de la recherche sur l'histoire et la culture sourde. Je constate qu'il est bien difficile de faire le consensus entre ces groupes intrinsèquement différents. Toutefois, je pense qu'il faut poursuivre les discussions afin de partager des objectifs et des priorités à la satisfaction des besoins de chacun. De plus, j'ai remarqué que, depuis une vingtaine d'années, il n'y a pas suffisamment d'échanges et de débats sur les sujets litigieux. On laisse les événements nous séparer de plus en plus sans essayer de remédier à la situation. Heureusement, il y a certains points où nous sommes presque tous unanimes, notamment sur les services technologiques (ATS, décodeur, etc.) qui servent à pallier à notre surdité.

Contrairement à il y a vingt ans, l'on parle davantage aujourd'hui de politique et d'autonomie dans le milieu de la surdité. Ce constat provoque des dissensions actuelles entre les Sourds gestuels qui sont majoritairement nés sourds et les devenus-sourds ou les malentendants dont la surdité est apparue à des âges divers. Ces derniers cherchent souvent à compenser ou à «réparer» leur surdité afin de revenir à leur état antérieur et à s'intégrer avec les entendants.

Le CQDA se situe entre ces deux milieux de sourds et d'entendants et il n'a jamais défini clairement ses objectifs en faveur des Sourds gestuels. Ces derniers veulent s'affirmer, devenir de plus en plus autonomes et moins dépendants face aux décideurs, surtout des entendants. Ce que je perçois actuellement, c'est un débat idéologique, des valeurs et des croyances. Autrefois, les religieux s'occupaient de nous les Sourds. Aujourd'hui, les Sourds gestuels veulent définir eux-mêmes leurs objectifs et leurs priorités au même titre que les devenus-sourds et les malentendants.

Actuellement, le gouvernement priorise la normalisation et l'intégration. Il investit principalement sur la recherche concernant l'implant cochléaire, l'intégration scolaire avec les services d'interprétariat, tout en appuyant la politique de l'IRD sur l'adaptation et la réadaptation. Malheureusement, il ferme les yeux sur les revendications des Sourds gestuels en subventionnant des recherches et des services gérés par des personnes qui ne sont pas familières avec la langue des signes. Le gouvernement leur lègue le pouvoir de juger ce qui est bon ou non pour les personnes sourdes. Sans omettre que souvent, ces personnes vivent de bureaucratie et consultent toujours les mêmes personnes sourdes, c'est-à-dire trois ou quatre personnes. Quel est le rôle du CQDA face à ce problème?

Le CQDA a la mission d'informer et de sensibiliser le public concernant la surdité. Je me demande ce que vous avez fait pour nous, les Sourds gestuels... Le problème d'analphabétisme, le décrochage scolaire, le haut taux de chômage et d'assistés sociaux, etc. Ces calamités affectent plus souvent les personnes sourdes âgées de 35 ans ou moins. L'objectif principal des Sourds gestuels est la reconnaissance officielle de la LSQ en tant que langue de communication au sein de la communauté sourde. Ensuite, viennent les autres considérations,

notamment l'école, le travail, le bien-être, l'éducation des adultes, la santé mentale... Je constate que les Sourds gestuels et le CQDA n'ont pas les mêmes préoccupations et je trouve cette situation désolante. Il nous demande de leur donner notre appui pour des objectifs moins importants aux yeux des Sourds gestuels. Par exemple, la gratuité des prothèses auditives et les services...

Rappelez-vous que M. Arthur LeBlanc a déjà parlé du problème de structure au sein de l'organisation du CQDA. En effet, la *Fédération mondiale des Sourds* a refusé de reconnaître cet organisme puisqu'il ne cadre pas dans leur définition d'organisme voué à la défense des Sourds. Certains Sourds ont demandé de séparer les Sourds des malentendants et le CQDA n'a pas répondu à leur demande. Il est évident de constater que le CQDA démontre, par ses problèmes d'organisation, de structure et de politique interne, qu'il ne représente pas vraiment les besoins des Sourds gestuels.

Finalement, je me questionne sur les motifs qui ont justifié l'arrêt du débat «Droit au but» du 27 janvier 1996, qui visait à rallier les groupes distincts au sein de la communauté sourde. Pourtant, les dissensions sont encore présentes puisque vous le signalez vous-même! Je vous invite donc à modifier votre courant de pensée actuelle en invitant les Sourds gestuels à dialoguer avec vous et ce, dans l'intérêt de chacun de nous.

Jules DESROSIERS ■

M. Jules Desrosiers,

J'aimerais répondre à votre lettre ci-dessus. Je suis Monique Therrien. Mon nom ainsi que mon visage ne vous diront rien. Je suis rédactrice de métier et je travaille pour plusieurs organismes: CQDA, RSQT, SIVET, ASSQ, Association Action plus, Voir Dire. Je me sens directement concernée par vos reproches puisque c'est moi qui ai écrit l'introduction des actes du colloque donc les deux phrases que vous reprochez à M. Boucher. Comme j'en suis l'auteure et que je connais le but de mes propos, je me permets de voir dans votre interprétation de mes écrits un brin de mauvaise foi qui me désole.

Les deux phrases que vous associez sont citées hors contexte et sont séparées par trois paragraphes distincts. Pour le bénéfice des lecteurs, j'aimerais reprendre en entier les paragraphes d'où sont tirées les phrases «maudites».

«Quelque cent cinquante personnes ont répondu à l'appel lors de ce colloque. Des personnes venues à titre personnel ou professionnel afin de partager sur la surdité. Une absence remarquée toutefois, celle des membres de la communauté sourde gestuelle qui sont pourtant d'ardents défenseurs des dossiers concernant la surdité.»

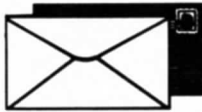
Et quatre paragraphes plus bas: *«Plusieurs participants ont souligné l'importance que les associations et organismes de personnes vivant avec une surdité et leurs dirigeants oublient les vieilles querelles et les points de vue divergeants afin de se concentrer sur les similitudes et les buts communs. Les deux paliers de gouvernement sont plus qu'heureux de voir les dissensions dans le milieu de la surdité et s'en servent allègrement pour éviter de prendre position sur des dossiers cruciaux, d'adopter des lois ou règlements en notre faveur. Nous le disons et ne le redisons jamais assez, c'est en unissant nos forces et en oubliant nos faiblesses mutuelles, que nous réussirons à faire fléchir les gouvernements. Parce qu'en bout de ligne, rien n'est plus important que le bien-être et l'égalité des chances des personnes vivant avec une surdité et ce, peu importe quelle est notre faction.»*

J'ai vu, dans votre intervention, la volonté de faire flèche de tout bois. Jamais il n'a été question d'accuser les Sourds gestuels de semer la dissension. Vous avez bien lu ce que vous vouliez bien y lire. Et c'est dommage. Reprenez le texte froidement et vous verrez que le dernier paragraphe cité est un appel à tous. Un appel à l'oubli du passé pour mieux se consacrer à l'avenir. Un appel à travailler tous ensemble, **selon nos créneaux d'activités** au mieux être de **toutes** les personnes vivant avec une surdité.

Cela fait plus de quinze ans que je travaille au sein d'organismes de défense des droits. Les guerres intestines, je connais. J'habite Oka où Blancs, Métis et Autochtones se font une lutte acharnée depuis plus de 300 ans. Les points de vue divergeants, je connais aussi. Mais comme le texte des actes l'indique, je crois que c'est en misant sur nos forces plutôt que sur nos faiblesses que nous arriverons à avancer. Évitions de

La parole est aux lecteurs

(suite et fin)



se critiquer mutuellement et voyons comment chacun peut être utile à l'autre. Une communauté c'est cela.

Je ne suis peut être qu'une simple entendante pas très au fait de la réalité des Sourds de naissance. Mais ce que je sais, ce que je crois profondément, c'est que chaque groupe, chaque idéologie et chaque individu vivant avec une surdité ou pas a sa place à la table de discussion et dans le front commun de la communauté sourde... dans le respect de chacun.

Vous semblez d'accord avec moi puisque vous dites vous-même «*Toutefois, je pense qu'il faut poursuivre les discussions afin de partager des objectifs et des priorités pour donner la satisfaction aux besoins de chacun*». Alors, cessez de prendre la plume pour remâcher de vieilles récriminations, rangez votre arc et vos flèches venimeuses et joignez-vous à ceux et celles qui ont relevé le défi de l'UNITÉ dans la DIVERSITÉ.

Monique THERRIEN, rédactrice des Actes du colloque ■

Des nouvelles du centre Alpha-Sourds



Françoise LÉONARD, coordinatrice

Notre centre se développe de manière très satisfaisante. Bien sûr, la situation financière nous rend la vie un peu difficile puisque nous n'arrivons pas à répondre à l'ensemble des besoins de notre population. Il faut souligner que la majorité des centres d'alphabétisation populaire vivent la même situation. Nous mettons beaucoup d'efforts afin de renverser cette situation.

Le centre Alpha-Sourds obtient des résultats positifs grâce à notre collaboration avec les personnes entendant du milieu de l'alphabétisation populaire. Toutes ces personnes sont ouvertes, intéressées à connaître davantage le domaine de la surdité, et nous apportent un support inconditionnel. L'on peut franchement dire que ces gens nous transmettent un sentiment d'appartenance. C'est très valorisant de les côtoyer.

M. Gilles Read a assisté à l'assemblée générale annuelle du *Regroupement des groupes d'alphabétisation populaire du Québec* (RGAPQ) tenu la semaine du 11 juin 1997. Évidemment, lorsque Gilles participe à un événement, il le fait avec enthousiasme. Il a donc démontré sa volonté de faire connaître la spécificité des Sourds. M. Read a profité de l'occasion pour faire une proposition aux membres de l'assemblée. Il a proposé la création d'un comité de Sourds au sein du RGAPQ afin de favoriser davantage la reconnaissance des besoins spécifiques des personnes sourdes. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité. Au départ, ce comité se composera de trois sourds, dont deux proviendront du centre Alpha-Sourds et un de l'*Atelier d'alphabétisation des Sourds de Québec*. C'est une réussite importante puisque c'est une première dans l'histoire du milieu éducatif québécois. C'est avec plaisir que nous constatons que nous sommes compris. Cette nouveauté est tributaire du regroupement et je les remercie.

Le centre Alpha-Sourds a reçu dernièrement du financement du ministère fédéral-provincial, volet alphabétisation, afin d'élaborer du matériel pédagogique adapté aux besoins des Sourds. Nous profitons de la période estivale pour concrétiser ce projet avec nos membres partenaires, collaborateurs, consultants provenant de l'*Atelier d'alphabétisation des Sourds de Québec*, le *Regroupement des Sourds du Québec*, l'*Institut canadien de recherche et de formation en surdité*, l'*Institut Nazareth et Louis-Braille* ainsi que la *Polyvalente Lucien-Pagé*. Ce projet doit être terminé pour le 30 octobre prochain.

Il y aura de l'action en septembre, on vous attend en grand nombre! ■

étail du montant à payer
mensualité de base

Échéance
Le 15 juillet 1995

Montant à payer
79,00

Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443**.

 **Hydro
Québec**

Assemblée générale du CQDA, le 24 mai à Saint-Jean-sur-Richelieu

Par **Yvon MANTHA**,
Directeur général du CQDA Photographe: **Jean-Marc LACHAMBRE**

Le 24 mai dernier avait lieu, à Saint-Jean-sur-Richelieu, la vingt-deuxième assemblée générale annuelle du *Centre québécois de la déficience auditive*. Soixante personnes étaient présentes: représentants des associations, délégués des organismes membres, interprètes, personnel de soutien, bénévoles, etc.

Les personnes présentes, en accord avec les statuts et règlements du CQDA, ont procédé à l'élection aux postes vacants, à la nomination des membres du Comité exécutif et ont fixé les priorités pour 1997-1998 dont voici les résultats:

- Service d'interprétariat dans toutes les régions
- Programme d'attribution des aides auditives de la RAMQ
- Intégration au travail
- Sous-titrage
- Services éducatifs
- Accès à la justice / défense des droits
- Services de réadaptation en région

À l'ordre du jour, deux points importants ont été soulevés:

- Lancement des Actes du Colloque de l'Après-Sommet. Le CQDA s'attaque dès maintenant au suivi, tel que promis. Un comité de travail sera formé cet automne.
- Règlement sur les aides auditives de la RAMQ en vigueur depuis le 22 mai 1997. Le CQDA a déjà envoyé une lettre de protestation au Ministre Jean Rochon.

Depuis un an, le CQDA a fait part à quelques reprises de ses préoccupations quant à certains éléments du règlement, particulièrement pour ce qui touche la désassurance des frais de réparation. Certaines personnes à faible revenu, incapable de défrayer le coût de ces réparations, cesseront d'utiliser leur aide, ce qui diminuera considérablement leur autonomie et leur intégration sociale.

Le CQDA conteste vigoureusement la mise en application des modifications apportées au Règlement sur les aides auditives. La



Sur cette photo, nous voyons les délégués présents à l'assemblée générale annuelle du CQDA, tenue au chic hôtel Vallée-des-Forts à Saint-Jean-sur-Richelieu.

mission du Ministre Rochon, qui est de traiter «à part égale», est brimée puisqu'il discrimine les personnes vivant avec une surdité par rapport aux autres catégories de personnes handicapées qui n'ont pas à assumer le coût de réparation de leur aide technique. Le CQDA attendra la décision du Ministre Rochon avant de réagir et d'adopter un plan d'action.

En terminant, le CQDA souhaite remercier l'*Association des Sourds du Haut-Richelieu* pour leur invitation et félicite le comité organisateur de la fête du quarante-cinquième.

Ensemble est notre devise. Que cette nouvelle année associative qui s'amorce soit pleine de réalisations concrètes en faveur des personnes vivant avec une surdité et leurs associations. ■



Les membres du conseil d'administration du CQDA. Première rangée, de gauche à droite: Michel Guibord (ADOO), Maryse Dorion (APPA), Lucette Desrosiers (CCSMM), André Chevalier, (CAE), Monique Rocheleau (AQIFLV), Gilles Boucher (RQST), Léon Bossé (ADSMQ-MTL), Gilles Nolet (SRIQ). Deuxième rangée: Geneviève Alain (AS Laval), Pierre-Noël Léger (IRD), Michel Desjardins (AS Lanaudière), Alain Turpin (Plein geste), Henri-Paul Desgagné (ARSLSJ) et François Lamarre (MC). Wayne Christie (CHIP) n'apparaît pas sur la photo.



Léon Bossé, du comité exécutif du CQDA et représentant de l'ADSMQ-MTL, a expliqué le Règlement modifiant le Règlement sur les aides auditives assurées en vertu de la Loi sur l'assurance-maladie (RAMQ) en vigueur depuis le 22 mai dernier. Cette décision aura un impact négatif, ce qui diminuera considérablement l'autonomie et l'intégration sociale des personnes vivant avec une surdité.



**Centre
Québécois
de la
Déficience
Auditive**

Le document "Actes du Colloque" de l'Après-Sommet sur la déficience auditive est actuellement disponible. Les personnes individuelles qui sont intéressées à en obtenir une copie peuvent en faire la demande moyennant un déboursé de cinq dollars (5,00\$) en nous écrivant ou nous contactant au:

(514) 278-8703 (voix) ou (514) 278-8704 (ATS).



(suite et fin)



Lors de cette assemblée générale du 24 mai, le CQDA a lancé les Actes du Colloque de l'Après-Sommet en présence de Monique Therrien, de Production mot à mot, rédactrice des actes. Elle est entourée à gauche par le président du CQDA, Gilles Boucher et à droite par le directeur général, Yvon Mantha.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Les membres du comité exécutif du CQDA. De gauche à droite: Pierre-Noël Léger, administrateur, André Chevalier, trésorier, Isabelle Latreille, secrétaire du bureau, Alain Turpin, vice-président, Gilles Boucher, président, Léon Bossé, secrétaire et Yvon Mantha, directeur général.

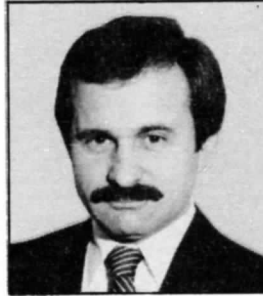
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.Q.D.A. 1997-98

Regroupement Québécois pour le Sous-Titrage (1 an) Plein Geste (2 ans)	Gilles Boucher*	<i>président</i>
Association des Devenus Sourds et Malentendants du Québec - secteur Montréal (1 an)	Alain Turpin*	<i>vice-président</i>
Club Abbé de l'Épée (2 ans)	Léon Bossé*	<i>secrétaire</i>
Institut Raymond-Dewar (1 an)	André Chevalier*	<i>trésorier</i>
Centre de la Communauté Sourde du Montréal-Métropolitain (1 an)	Pierre-Noël Léger*	<i>administrateur</i>
Communicaide pour des adultes avec problèmes auditifs (2 ans)	Lucette Desrosiers	<i>administratrice</i>
Service Régional d'Interpréariat de Québec Inc. (SRIQ) (1 an)	Wayne Christie	<i>administrateur</i>
Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs (1 an)	Gilles Nolet	<i>administrateur</i>
Association de l'Ouïe de l'Outaouais (invité)	Jacques Racicot	<i>administrateur</i>
Manoir Cartierville/Centre de Jour Roland-Major (1 an)	Michel Guibord	<i>administrateur</i>
Association Québécoise des Interprètes Francophones en Langage Visuel (2 ans)	François Lamarre	<i>administrateur</i>
Association des Sourds de Laval (invité)	Monique Rocheleau	<i>administratrice</i>
Association des personnes en perte auditive des Bois-Francis (invité)	Geneviève Alain	<i>administratrice</i>
Service régional d'interpréariat de Lanaudière (invité)	Maryse Dorion	<i>administratrice</i>
Amicale régionale des Sourds du Saguenay Lac-St-Jean (invité)	Michel Desjardins	<i>administrateur</i>
	Henri-Paul Desgagné	<i>administrateur</i>

* membres du Comité exécutif

Téléphones publics de Bell: cabines équipées de téléscripteurs ATS

Yvon MANTHA, directeur général, CQDA



Lors du dernier comité aviseur des services adaptés de Bell, la directrice des télécommunications publiques, Louise Hawley, a présenté la liste des produits offerts par le groupe des téléphones publics et a fait ressortir les aménagements qui ont été apportés à ces produits pour tenir compte des besoins des personnes ayant des handicaps physiques dont celles vivant avec une surdité. Elle a souligné que les téléphones de table

publics - qui présentent des avantages évidents pour la présente clientèle - sont de plus en plus répandus dans des endroits comme les aéroports ou les hôtels. Elle a donné des chiffres sur le taux d'utilisation de certaines cabines équipées de téléscripteurs ATS. L'on constate des variations importantes du taux d'utilisation.

Afin de favoriser l'accès à la communication des personnes vivant avec une surdité, Bell s'est dit très ouverte à la suggestion d'installer d'autres ATS dans les cabines publiques et plusieurs sites sont déjà ciblés. Louise Hawley a invité les personnes présentes à lui faire part des emplacements qui sembleraient les plus propices à recevoir des ATS publics. À notre tour, nous demandons à toutes les personnes du milieu associatif d'indiquer les endroits susceptibles de recevoir de tels appareils. Faites-nous part de vos suggestions et tous les commentaires sont les bienvenus. Veuillez consulter la liste ci-dessous avant de nous faire part de vos suggestions.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au CQDA au (514) 278-8703 pour la voix et au (514) 278-8704 pour l'ATS ou le télécopieur.

Région du Québec - liste des ATS publics



Montréal

- Cégep du Vieux-Montréal, entrée principale, troisième étage
- Gare centrale du CN, 615, boul. René-Lévesques ouest, face au bureau d'information
- Collège Dawson, 3040, rue Sherbrooke ouest
- Complexe Desjardins, 3 Complexe Desjardins, couloir de la direction de la Place des arts et du Parc auto.
- Hôpital Louis-H.-Lafontaine, 7401, rue Hochelaga
- Hôpital Maisonneuve-Rosemont, 5415, rue de l'Assomption, Pavillon Maisonneuve, clinique externe, entrée principale, premier étage
- Métro Berri-DeMontigny, bureau d'information de la STCUM, couloir menant au terminus Voyageur
- Palais de justice de Montréal, 1 rue Notre-Dame, troisième étage près des escaliers mécaniques
- Polyvalente Lucien-Pagé, 8200, boul. Saint-Laurent
- UQAM, 1205, rue Saint-Denis, près de la bibliothèque

Québec

- Gare d'autobus de la Vieille Capitale, 320 rue Abraham-Martin, près des casiers
- Place Bourg-Royal, 1010, 80^e rue est, Charlesbourg, près du Provigo
- Place Laurier

Sherbrooke

- Place Belvédère, 340, rue Belvédère sud, à l'entrée de Sherbrooke

Hull

- Place du Portage, Phase IV, 156 Promenade du Portage, rez-de-chaussée près du bureau d'information

Par **Line FRÉCHETTE** et **Alain MERCIER**, du Comité organisateur

Le samedi 24 mai dernier, l'Association des Sourds du Haut-Richelieu fêtait son quarante-cinquième anniversaire de fondation à l'hôtel Vallée-des-Forts à Saint-Jean-sur-Richelieu. Plusieurs personnes des régions se sont déplacées pour participer à l'événement. L'anniversaire était précédé de l'assemblée générale annuelle du CQDA.

Au moment du dessert, M. Bernard Latour, président de l'ASHR a remis une plaque honorifique à quatre personnes ayant œuvré au sein de l'association. Ces personnes étaient: Diane St-Hilaire, Ginette Latour, Alain Mercier et Jacques St-Hilaire.

Le comité du quarante-cinquième a travaillé très fort à la réussite de l'événement.

Photographe: **Jean-Marc LACHAMBRE**



Remise des plaques honorifiques aux récipiendaires méritants.



M. Guy Fredette, nouveau président du CLSM que l'on voit au centre, était présent lors du quarante-cinquième anniversaire. Il est entouré de Alain Mercier, président du comité du 45^e et de Bernard Latour, président de l'ASHR.

Voici un récapitulatif des gens qui ont marqué l'ASHR au fil des ans :

Association des sourds catholiques de Saint-Jean et d'Iberville (1952 à 1974)

Elvin Leary, 1952 à 1956
Fernand Dextraze, 1956 à 1969
Denis Martel, 1969 à 1972
Claude Marchand, 1972 à 1974

Association des sourds du Haut-Richelieu

Bernard Latour, 1974 à 1977

Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

Denis Martel, 1982 à 1985
Daniel Filion, 1985 à 1989
Nicole Farley-Filion, 1989 à 1991
Bernard Latour, 1991 à aujourd'hui ■



Les convives se sont bien amusés et étaient 110 au souper. Vingt-cinq personnes se sont jointes à eux en cours de soirée.



Le comité de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu en compagnie de leur conjoint(e).

Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Bernard Latour, président
Diane St-Hilaire, vice-présidente
Alain Mercier, trésorier
Line Fréchette, secrétaire

Normand Lapalme, organisateur
Jack Daunais, organisateur-adjoint
Jacques St-Hilaire, directeur
Yvon Fafard, directeur

28 septembre 1997: Assemblée générale des membres



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4



Parodie de l'émission *Claire Lamarche* avec Rémi Maltais, Benoît Landreville, Alice Dulude et Eric Guindon de la troupe *Main sans fin*.



Comité du 45^e anniversaire composé de Jack Daunais, assistant trésorier, Diane St-Hilaire, trésorière, Line Fréchette, secrétaire, Alain Mercier, président.
Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



«Cinéma de fin de soirée» dans le plus pur style Western.

Quelle belle fête organisée le 24 mai 1997 pour souligner cet événement important pour la communauté sourde et malentendante de la Montérégie. Cette association a toujours été très active et fidèle à ses objectifs: «rendre les personnes sourdes plus autonomes dans un monde majoritairement entendant». Félicitations aux organisateurs et merci pour l'accueil particulièrement chaleureux.

Le CQDA a profité de l'occasion pour remettre une plaque commémorative à l'ASHR.

Yvon MANTHA, directeur général ■

Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

 CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

 manoir
cartierville

Par **Jacinthe AUGER**

À peine remis de la grande fête du 15^e anniversaire du CJRM, les intervenants préparaient la programmation de la période estivale. Ainsi, pour les mois de juin, juillet et août, quatre jours d'activités s'offrent aux personnes âgées sourdes.

L'horaire-type est le suivant:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi
Aquaforme Jardinage et bricolage	Gymnastique douce Grands jeux	Sorties	Repas communautaires au CJRM ou dans un parc

Certaines activités, telles que l'aquaforme et les sorties, sont parfois accessibles aux personnes âgées sourdes qui ne sont pas inscrites au CJRM.

J'espère que ce court article rappellera à chacun que le CJRM souhaite répondre aux besoins des usagers à leur pleine satisfaction en plus de favoriser leur maintien à domicile.

Je vous reviens à l'automne avec des photographies et des histoires de ce merveilleux été qui nous attend.

Bonnes vacances à tous! ■



**Fondation
de la Surdit 
de Montr al**

Affili e   l'Institut Raymond-Dewar

Voulez-vous faire un don?

Si oui, pourquoi pas   la Fondation de la Surdit  de Montr al?

- Par testament sous forme de legs.
- Sous forme de don lors du d c s d'un  tre cher. (Des cartes «In memoriam» sont disponibles sur demande).
- Sous forme de souscription lors des campagnes annuelles de financement ou en tout autre temps que vous jugerez opportun.

Adressez vos dons  :

FONDATION DE LA SURDIT  DE MONTR AL
3600, rue Berri, Montr al, Qc H2L 4G9

Affaires: (514) 284-2214, poste 3286

ATS: (514) 284-3747

Client le: (514) 284-2581 / T l c.: (514) 284-0699

Assemblée générale annuelle du CCSMM

Par **Jeanne d'Arc P. DAIGNEAULT**, secrétaire

L'assemblée générale annuelle du *Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM)* s'est tenue en après-midi le 25 mai 1997. Une assemblée générale annuelle revêt toujours son importance, surtout lorsqu'il s'agit du CCSMM. Cette association est une véritable étoile montante dans le firmament des Sourds. Soixante-dix-sept personnes étaient présentes à la rencontre.

Lors de la rencontre, Mme Nicole Parisé, de l'Université McGill, a dévoilé les résultats de sa recherche intitulée « *Briser les barrières avec les services de la santé. La voix des Sourds* ». Cette recherche facilitera la communication entre les Sourds et les intervenants du monde médical et favorisera ainsi une meilleure approche dans les hôpitaux, CLSC et cliniques.

M. Georges Angel, avocat stagiaire de la même université, nous a expliqué son implication au sein de la clinique juridique du CCSMM.

Le conseil d'administration en a profité pour rendre hommage à trois personnes qui se sont impliquées durant l'année en leur remettant une plaque honorifique. Jacinthe Landry fut nommée bénévole de l'année, Nicole Parisé, l'infirmière des Sourds et Marguerite Blais a reçu un hommage pour son appui constant aux Sourds.

Trois nouveaux postes furent comblés au conseil d'administration qui, pour l'année 1997-1998, se compose de:

Arthur LeBlanc,	<i>président</i>
Lucette Desrosiers,	<i>vice-présidente</i>
Micheline Gauthier,	<i>trésorière</i>
Jeanne d'Arc Daigneault,	<i>secrétaire</i>
André Lauzon,	<i>administrateur</i>

Toutes nos félicitations aux nouveaux membres du conseil d'administration. Le CCSMM fait des projets pour les Sourds, par les Sourds. Travaillons tous ensemble main dans la main.

Le CCSMM est ouvert pour vous du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. ■



Marguerite Blais, vedette bien connue, a reçu un hommage et une plaque-souvenir pour son implication dans la cause des Sourds.

* * * * *

Assemblée générale annuelle de l'ADISQ

Par **Gilles READ**, président

L'assemblée générale annuelle de l'*Association des droits et intérêts des Sourds du Québec* s'est tenue à Sainte-Brigitte, le 31 mai 1997. Le président a présenté le procès-verbal de la dernière réunion, le sommaire des activités et des informations sur la fusion proposée par l'*Association des Sourds du Canada*. Ensuite, les membres ont accepté une modification du tarif annuel à titre de membre actif. Dès l'an prochain, le coût sera de 30 \$.

Le président a aussi proposé que l'ADISQ change de nom pour devenir le *Regroupement des organismes des Sourds du Québec* (ROSQ). Les membres ont accepté le changement de nom et les membres d'associations provinciales pourront s'affilier au coût de 50 \$ par année. Le changement de nomenclature sera annoncé officiellement lors des activités entourant le deuxième anniversaire de l'ADISQ qui aura lieu au Palais des congrès de Montréal, le 20 septembre 1997.

Je crois que le ROSQ s'épanouira tel un pépin précieusement déposé en terre dont une belle fleur jaillira pour témoigner de la fierté des Sourds.

Composition du nouveau conseil d'administration:

Gilles Read, *président*
(Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain)

Jocelyn Lambert, *vice-président*
(Association des Sourds de Victoriaville)

Lucette Desrosiers, *secrétaire*
(Centre Alpha-Sourds)

Gilles Gravel, *trésorier*
(Centre de Loisirs des Sourds de Montréal)

Suzanne Rivard, *directrice*
(Association des Sourds de la Mauricie)

Marjolaine Huard, *directrice*
(Association des Bonnes Gens Sourdes)

Noëlla Picard, *directrice*
(Association des Sourds de Lanaudière) ■



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-98

<i>Président:</i>	Arthur LeBlanc	<i>Trésorier:</i>	Micheline Gauthier
<i>Vice-présidente:</i>	Lucette Desrosiers	<i>Administrateur:</i>	André Lauzon
<i>Secrétaire:</i>	Jeanne d'Arc Paradis-Daigneault	<i>Directeur général:</i>	Gilles Read



UN ORGANISME FINANÇÉ PAR **Centraide**

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
Étudiant(e) avec carte	5.00 \$		---
Âge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$

Les Sourds auront-ils un outil de communication révolutionnaire?

Par Louise BERNIER, collaboration spéciale

À Montréal, le 29 mai 1997, des représentants du *Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM)* ont eu le privilège d'être les premiers utilisateurs de la nouvelle technologie «vidéoconférence», créée par Bell Canada en collaboration avec l'Université McGill où James Colin MacDougall est responsable du projet national d'alphabétisation.

Gilles Read, Françoise Léonard, André Lauzon, Marjolaine Huard, Jules Desrosiers et Louise Bernier furent les premiers sourds québécois à communiquer via l'écran avec les sourds des autres provinces canadiennes: Nouvelle-Écosse (Halifax), l'Ontario (Toronto et Ottawa) et la Colombie-Britannique (Sydney).

Cette technique s'avère un outil de communication révolutionnaire pour les Sourds car elle leur offre maintenant la possibilité d'échanger sur les ondes des médias dans leur langue d'appartenance, la langue des signes (LSQ-ASL).

Quant à l'écran, il est muni de deux téléviseurs (un émetteur et un récepteur), d'une caméra ainsi que d'un système de contrôle qui ressemble à un ordinateur portatif.

Toutefois, l'expérience se trouve compromise à cause de la grande compétition entre Vidéotron et Bell, ce qui remet en question les projets ambitieux du consortium Vidéotron. ■



Groupe qui a participé à l'essai du système. L'on voit sur cette photo, debout à droite, l'épouse de M. MacDougall.



L'on voit ici l'écran émetteur. Debout à droite, Michel Roy, interprète.



M. MacDougall, lors de son discours d'ouverture. Il est accompagné d'une interprète gestuelle.



James Colin MacDougall, accompagné de Clifton F. Carbin de Toronto, auteur du livre *Deaf Heritage in Canada*.

CAS

CENTRE ALPHA-SOURD

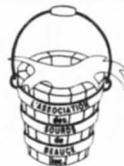
Pour toutes informations, aux ateliers:

65, de Castelnau ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-5334/279-7609 ATS — Fax: (514) 279-5373

AU BUREAU: 5115 Trans Island, bureau 240
Montréal (Québec) H3W 2Z9

Tél.: (514) 484-8341 — Fax: (514) 484-8021



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

12480, 1re Avenue Est,
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1

Tél.: (418) 227-8950 ATS / Télécopieur: (418) 227-8950

BUREAU OUVERT

Septembre 1997 à Juin 1998 / Vendredi de 13h00 à 16h00



Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Jocelyn Lambert, président

Arthur Drouin, vice-président
Juliette Drouin, secrétaire
Pierrette Groulx, trésorière
Jean-Claude Simoneau, directeur

Clément Constant, directeur
Claude St-Cyr, directeur
Andrée Brochu, directrice
M. Dorion, directrice

18 oct. 1997 -
25^e anniversaire

Le musée de l'Institution des Sourds-Muets de Montréal: l'un des plus beaux de Québec

- 100 000 spécimens d'insectes; 588 oiseaux de toutes sortes de mammifères; 44 batraciens et reptiles; 2500 spécimens de minéraux et roches; 3700 monnaies et médailles; 5000 timbres-poste etc. étaient, parmi tant d'autres, le lot de ce magnifique musée.

9. Le musée de l'Institution des Sourds-Muets de Montréal est un exemple typique d'un travail de collaboration et, d'une certaine façon, fait dans l'anonymat. Il date de 1885.

À ses débuts, trois ou quatre professeurs de l'Institution rassemblèrent d'abord les objets les plus usuels: nécessaires de toilette, ustensiles, échantillons divers... puis ils fabriquèrent des modèles réduits d'objets plus volumineux: pelles, râtaux, instruments aratoires, etc. Tout cela n'avait qu'un but: réunir des collections utiles à l'enseignement des sourds-muets, pour faire naître des idées claires. Voilà ce qui a été à l'origine de la fondation de ce musée.

Vers 1880, le P. Joseph Michaud, c.s.v., est venu résider, pendant 22 ans, à l'Institution. Il agrémentait ses loisirs par la collection numismatique, à l'avantage de ses nombreux amis. Il a enrichi le musée d'une splendide collection de monnaies, d'un système planétaire, de deux machines électriques et de plusieurs instruments de physique fabriqués de ses mains.

Le père Michaud aurait-il été le véritable fondateur de ce musée? Aucun écrit n'existe pour permettre cette affirmation. Il en est de même d'un de ses contemporains, le frère Joseph Ouellette, c.s.v., qui a été professeur à l'Institution de 1886 à 1905. Il s'occupait activement d'entomologie. Il a doté le musée de la plus belle collection de coléoptères canadiens qui existe. Par des échanges, il a amassé une très belle collection d'insectes étrangers. Toutefois, la tradition orale attribue au père Michaud le titre de fondateur.

Source: archives clerc de Saint-Viateur

Telle était la richesse de ce musée qui faisait l'admiration des visiteurs et l'envie des connaisseurs, quand il fut emménagé au 7400, boul. Saint-Laurent. Au cours des années 1940-1950, environ 4000 visiteurs déambulaient annuellement avec attention et intérêt devant les vitrines. On pouvait y observer, fixé au plafond, l'ossature d'un baléoptère de dix-huit pieds de longueur, échoué et capturé, le 6 novembre 1901, dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, en face de Longueuil et un thon qui mesurait neuf pieds de longueur.

En 1947, le ministère provincial des Terres et Forêts a utilisé le magnifique musée de l'Institution pour y donner un cours d'ornithologie à un groupe de gardes-chasses.

Les quatre saisons en évidence

Les visiteurs pouvaient également admirer divers dioramas: les quatre saisons, quelques scènes de notre pays, en un arrangement panoramique, agrémentées par des spécimens propres à chacune des provinces, l'Amérique du Sud, l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Australie, une ferme canadienne avec animaux domestiques, instruments agricoles et, enfin, la région céleste et stellaire agencée au plafond de l'espace occupé par le panorama canadien.

Après le départ de son fidèle gardien, le frère Florian Crête, c.s.v., le musée fut cédé, le 20 mai 1970, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, sans dommage. La plus grande partie du matériel de ce musée, d'allure plutôt scientifique, a été transporté à l'École Sainte-Bibiane. L'herbier a été cédé à l'Université Laval de Québec. Seuls quelques spécimens d'animaux, d'oiseaux et de produits familiers ont été conservés ainsi que la collection «Arbres du Canada» et celle en provenance de l'École normale Saint-Viateur de Rigaud.

Tel a été le sort de ce musée qui a ébahi tant de jeunes et instruit des visiteurs de tout âge pendant des générations. □



Une page D'HISTOIRE AVEC GILLES BOUCHER

Parmi les artisans qui ont contribué au développement de ce musée figurent les noms suivants: FF. Ubald Lafond, Louis Gareau, Aurèle Jean et Florian Crête. Tour à tour, ils ont ajouté aux diverses collections. Certaines d'entre-elles, reçues à titre de cadeau, sont venues s'ajouter au vieil acquis telles la collection d'oiseaux-mouches de C.-E. Dionne (1906) et la collection d'oiseaux de F.-X. Dubuc (1924).

En 1916, l'inventaire mentionne 102 spécimens de mammifères; 396 oiseaux du

Québec; 192 oiseaux appartenant à des pays étrangers; 200 oeufs d'oiseaux; 44 batraciens et reptiles; 15 poissons; 9500 spécimens d'insectes; 1200 mollusques; 695 minéraux et roches; 3700 monnaies et médailles; 5000 timbres-poste; un herbier comportant 800 plantes différentes. Tous ces spécimens portaient leur nom distinctif, étiqueté. Ils étaient divisés par classes, espèces, pays, selon le cas. Ils étaient disposés dans des vitrines dont l'éclairage les mettait en valeur.

Musée très fréquenté

Les professeurs et leurs élèves avaient accès au musée en tout temps. Dans les classes elles-mêmes, il y avait 157 tableaux d'histoire naturelle se rapportant à la géologie, à la métallurgie et aux diverses industries. On pouvait y suivre les différents produits résultant de transformations successives, depuis le produit brut jusqu'au produit oeuvré comme le papier, le cuir, la farine, le fer, etc.

Sourds-Muets de l'époque

es; 102 spécimens
de lépidoptères;
00 timbres-poste,
usée



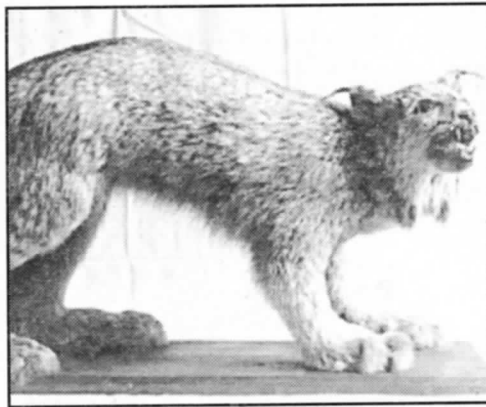
Les armoires renfermant la magnifique collection de papillons avec son fidèle gardien, le frère Florian Crête, c.s.v., à droite.



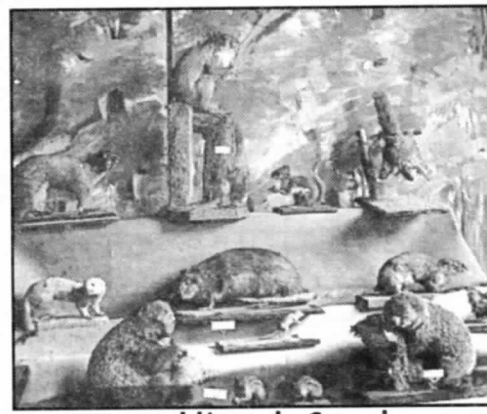
Vue d'ensemble du fameux musée de l'Institution des Sourds-Muets de Montréal qui attirait jusqu'à 4 000 visiteurs annuellement dans les années 50.



Un onigral, grandeur nature.



Un lynx, étonnant... de frayeur.



Le castor, emblème du Canada.

L'Office des personnes handicapées du Québec inaugure son bureau de Joliette



Le 13 juin dernier, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) profitait de la présence de son conseil d'administration dans la région de Lanaudière, les 12 et 13 juin, pour inaugurer les nouveaux locaux de son bureau de Joliette.

Faisant suite à la volonté claire de se rapprocher de sa clientèle et de ses partenaires du milieu, l'OPHQ assure une présence dans la région de Lanaudière depuis mai 1996 et il a intégré ses locaux permanents en décembre dernier, une journée portes ouvertes a été organisée pour souligner l'événement dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

La présence d'un bureau régional à Joliette permet à l'OPHQ de mieux desservir les 45 200 personnes handicapées de Lanaudière qui représentent 12% de la population. Cela facilite également les rôles de promotion et de coordination joués par l'OPHQ auprès des divers partenaires sociaux et économiques de la région ainsi que la concertation avec le milieu associatif des personnes handicapées.

Le président-directeur général, M. Denis Lazure, a réitéré que la création d'emplois est la priorité numéro 1 de l'OPHQ. Ainsi, la présence d'un bureau régional à Joliette facilite le suivi des personnes handicapées intégrées dans le *Centre de travail adapté* (CTA) Serlan situé à Repentigny et Joliette, et en entreprise régulière par le biais des *Contrats d'intégration au travail* (CIT).

Concernant le *Contrat d'intégration au travail* (CIT), le montant de la subvention salariale est déterminé selon le niveau de productivité de la personne handicapée; des besoins spéciaux liés, entre autres, à l'adaptation du poste ou du milieu de travail, peuvent également être comblés. En 1996-1997, l'OPHQ a conclu 34 contrats d'intégration au travail (CIT) avec des employeurs et des personnes handicapées de la région de Lanaudière pour un montant total de 137 141\$, ce qui représente une augmentation de 59% par rapport à 1995-1996. Pour l'année en cours, le budget régional disponible est de 295 000\$, ce qui représente une hausse de 115% par rapport à 1996-1997.

Le programme *Centre de travail adapté* (CTA), quant à lui, procure du travail à des personnes handicapées qui ont besoin d'un milieu adapté pour s'intégrer et se maintenir en emploi. En 1996-1997, l'OPHQ a subventionné au CTA Serlan 27 emplois pour les personnes handicapées. Pour l'année 1997-1998, ce nombre passera à 31, ce qui représente une augmentation de 4 postes additionnels.

Par ailleurs, en 1996-1997, l'OPHQ a répondu aux demandes d'aide matérielle de 378 personnes handicapées en équipements spécialisés, fournitures médicales, adaptation de véhicule et honoraires professionnels, pour un montant de 454 400\$. De plus, l'OPHQ a versé, pour l'année 1996-1997, 74 354\$ aux 14 associations locales de personnes handicapées actives dans la région ainsi que 37 721\$ à la Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière.

Précisons que le bureau régional est situé au 950, rue St-Louis, à Joliette et qu'il est possible de rejoindre l'équipe au:

(514) 752-6971 ou 1-888-752-6971 (sans frais).

Source: Charles DUDEMAINE, responsable régional ■



Première conférence panaméricaine

Par Maria MASSONE et Silvana VEINBERG

Les délégués de plusieurs associations de Sourds se sont réunis lors de la première conférence panaméricaine des Sourds qui s'est tenue à la Havane à Cuba en septembre 1996. Henry Mejia Royet, directeur du secrétariat régional sud-américain de la WFD, assistait à la conférence et a indiqué que plusieurs documents importants y ont été déposés et discutés tels les Règles de normalisations des Nations Unies, et la déclaration de Salamanque.

Les délégués des États-Unis et du Mexique étaient absents. Les secrétariats de l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud continuent d'éprouver des restrictions budgétaires et des problèmes d'organisation. Les délégués présents ont demandé à la délégation du Venezuela de proposer des règles internes pour les deux secrétariats existants. Ces règles seront approuvées à la réunion régionale de l'Amérique du Sud qui se tiendra au Paraguay et à la rencontre de l'Amérique Centrale qui se tiendra à Belize. La WFD était aussi représentée par Calbert Limares, directeur du secrétariat régional de l'Amérique Centrale et par Len Mitchell et Feliciano Sola Limia, membres du conseil d'administration.

Le projet de secrétariat régional pour l'Amérique du Nord progresse lentement et le financement demeure un problème. Lors de la rencontre de décembre du conseil d'administration de la WFD, Len Mitchell indiquait que l'*Association nationale des Sourds des États-Unis* (NAD) avait résolu en faveur d'un secrétariat régional. M. Mitchell a présenté le rapport de Jim Roots, directeur exécutif de l'*Association des Sourds du Canada* (CAD), en collaboration avec d'autres associations nord-américaines, qui indiquait que l'*Association nationale mexicaine des Sourds* approuvait elle aussi un tel secrétariat. NAD et CAD se sont entendues afin que leurs délégués discutent du dossier lors de la conférence panaméricaine de Cuba. Mais le dossier fut reporté puisque aucun délégué des États-Unis ou du Mexique n'était présent à cette rencontre.

M. Roots a ajouté qu'il a approché plusieurs gouvernements et corporations mais que nul n'est d'accord pour offrir de l'aide financière au secrétariat régional. Il a de plus indiqué que le gouvernement canadien et le monde des affaires font des coupures dans leurs dépenses et que les subventions aux organismes, vues comme de l'aide à l'étranger, n'est pas une priorité. Compte tenu de cette réponse peu enthousiaste, M. Roots a annoncé qu'il démissionnait du poste de liaison et qu'il demandait à la NAD d'assumer la responsabilité de trouver du financement pour le secrétariat.

(Tiré de WFD NEWS, May 1997, vol. 10, no. 1, page 17) ■



Rencontre du conseil d'administration de la Fédération mondiale des Sourds, 2 au 4 décembre 1996 en Malaisie. De gauche à droite, rangée arrière: Dr Roslyn Rosen, Feliciano Sola Limia, Lars-Ake Wikström, Len Mitchell et Francis Oranit. Devant: Liisa Kauppinen, Carol-Lee Aquiline, Armano Giuranna, Eiichi Takada et Esger Bergmann.

L'Association des Sourds du Canada, en bref . . .

La Loi sur l'équité en matière d'emploi a été renforcée, mais qui le sait?

Saviez-vous que la loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi a été amendée l'automne dernier? Probablement pas!

Dans l'un des événements les moins publicisés de 1996, la «Loi EE» fut amendée et prit force le 24 octobre. Elle remplace la Loi EE originale de 1986, qui était souvent qualifiée comme n'ayant pas de dents, étant trop limitée, trop lâche dans sa définition de handicap et manquant totalement de mécanismes de mise en application.

La nouvelle loi gouverne tant les employeurs du secteur public que ceux du privé qui sont soumis à la juridiction fédérale. Elle clarifie les responsabilités des employeurs dans la mise en oeuvre de pratiques d'équité d'emploi sur les lieux de travail et elle donne plus d'autorité à la Commission canadienne des droits de la personne pour s'assurer que la loi est observée.

La Fonction publique du Canada (les fonctionnaires) est maintenant assujettie à la Loi EE et doit fournir aux personnes handicapées un accès égal aux occasions d'emploi dans la bureaucratie fédérale.

Il est maintenant requis des employeurs d'identifier et d'éliminer les barrières à l'embauche des personnes handicapées, des femmes, des membres des minorités visibles et des autochtones. Ils sont obligés de développer et de mettre en oeuvre des plans pour l'atteinte d'une «main-d'oeuvre représentative», ce qui signifie qu'ils doivent prévoir l'embauche de personnes handicapées en proportion du pourcentage de la population locale handicapée.

Ces exigences étaient déjà dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi de 1986, mais aujourd'hui la Commission des droits de la personne a le pouvoir de vérifier auprès des employeurs pour s'assurer qu'ils appliquent le plan.

La Loi s'applique aux employeurs du secteur privé régi par la Loi fédérale, aux corporations de la Couronne ayant 100 employés ou plus, aux agences et ministères fédéraux et aux «employeurs séparés» du secteur public ayant plus de cent employés. Ceci représente environ 8 % de la main-d'oeuvre canadienne soit environ 900 000 employés.

La Loi n'exige **pas** que des personnes non qualifiées soient embauchées ou que des adaptations soient faites si cela résultait «des inconvénients excessifs», ce bon vieux prétexte de refus. La Loi **interdit** aussi spécifiquement les quotas qui est un mot *haï* par les employeurs, pour ne pas dire les politiciens.

Il sera intéressant de voir si la nouvelle Loi sur l'équité en matière d'emploi s'avère meilleure que l'ancienne. Sous l'ancienne loi, l'embauche des personnes handicapées avait en fait **diminué** annuellement jusqu'à ce que les employeurs commencent à tricher en prétextant que quiconque portant des lunettes ou ayant la cheville foulée est un employé handicapé.

Le budget fédéral accorde un peu de répit aux handicapés

Quand Doug Young était ministre des Ressources humaines l'an dernier, il était déterminé à retirer toute aide fédérale aux Canadiens handicapés. Il fut heureusement remplacé l'automne dernier par Pierre Pettigrew, un homme mieux informé. Avec le ministre des Finances Paul Martin, M. Pettigrew mit fin aux visées destructrices de Young.

L'une de ces visées était d'éliminer tous les programmes de subvention d'opération et de projets pour les organismes d'handicapés, incluant l'Association des Sourds du Canada. Pettigrew et Martin ont fait cesser cette «mort lente par la faim» en gelant les subventions d'opération organisationnelles au niveau de l'an dernier.

Pettigrew a aussi établi un «fonds d'occasion» de 30 millions de dollars pour appuyer les projets destinés à remettre les personnes handicapées sur le marché du travail. Il a aussi prolongé le programme de réhabilitation professionnelle des personnes handicapées (VRDP) et a effectué un certain nombre de

changements budgétaires pour aider les personnes handicapées et leurs associations.

Le crédit d'impôt pour dépenses médicales a été élargi pour inclure des frais tels que l'interprétation gestuelle. Ils ont été rendus remboursables afin d'être accessibles aux travailleurs canadiens à faible revenu.

Les tarifs douaniers seront amendés sur les biens destinés à l'usage des personnes handicapées. Nous ne savons pas encore si cela inclura les cassettes vidéo en langage gestuel. Si ce n'était pas le cas, l'ASC interviendra.

Le budget hausse le montant pour dons de charité éligible pour le crédit d'impôt ou pour la déduction, ce qui devrait encourager les dons aux organismes tels l'ASC. (Avez-vous fait votre don? Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt allant jusqu'à 75%).

Toutes ces mesures sont les bienvenues, même si nous remarquons une perte depuis les années 1990 alors que le gouvernement Mulroney offrait plusieurs programmes dont la «Stratégie nationale pour l'intégration des personnes handicapées», le «Programme de participation des personnes handicapées», le «Programme national de subvention au bien-être social», etc.

Le service de relais américain obtient finalement le numéro national 711

Cela n'arrive pas souvent que nous, les Canadiens, obtenions la chance de donner un coup de coude dans les côtes de nos voisins américains et de les taquiner en leur disant: «Nous vous avons battus!».

Nous avons récemment lu avec amusement des annonces très excitantes en provenance des États-Unis. Les Américains sautaient de joie parce que la Commission fédérale des communications venait d'approuver la réservation du numéro 711 pour le service de relais téléphonique.

Il y a quatre ans, l'Association des Sourds du Canada a convaincu le CRTC, toutes les compagnies de téléphone du Canada et tous les pays de la zone mondiale de télécommunications de réserver le numéro 711 pour le service de relais.

On peut se demander ce qui a fait que les Yankees ont pris tant de temps à nous rattraper, nous les «habitants retardés» du Grand Nord blanc!

La journée Peikoff 1997

Le Centre pour les malentendants de la région de la capitale nationale (CRCHI) à Ottawa, s'est joint au siège social de l'Association des Sourds du Canada afin de présenter un festival de films muets et un encaissement de lancement de tartes lors de la journée Peikoff qui s'est tenue le 22 février dernier.

Ceux et celles qui ont assisté à l'événement y ont passé de vrais bons moments lors du visionnement des bons vieux films comiques muets. Au cours de la soirée, un encaissement fut tenu afin de choisir les quatre personnes chanceuses qui ont eu à se faire crêmer la face lors du bon vieux lancer de la tarte à la crème. Les heureux leaders sourds étaient: Gordon Wiebe, président de l'ASC, Chris Kenopic, vice-président, Jim Roots, directeur général et Betty Tigwell du CRCHI.

L'événement a permis d'amasser environ 500 \$ qui fut partagé entre le CRCHI et l'ASC.

Gordon Wiebe retourna ensuite au Manitoba afin d'accueillir les participants au Championnat canadien de curling des Sourds où il passa à nouveau le chapeau et récolta 600 \$ auprès des participants.

Nous saluons d'un grand geste de la main toutes les bonnes gens de partout au pays qui ont contribué durant le championnat de curling. Et merci à Gordon pour son bon travail et son bon exemple. ■

Association des Sourds du Canada

205 - 2435 Holly Lane
Ottawa (Ontario) K1V 7P2

Tél.: (613) 526-4785 voix / ATS / Téléc.: (613) 526-4718

Courrier électronique: AG904@FREENET.CARLETON.CA

Des nouvelles du SIVET



Ginette LEFEBVRE, coordonnatrice

Bonjour à tous nos clients! J'espère que vous passez un bel été qui vous mettra en forme pour faire face à toutes les activités qui auront lieu dès septembre. Et j'espère que vous serez en forme le 22 novembre! Pourquoi cette date? Parce que ce sera l'assemblée publique d'information du SIVET et que l'on compte sur votre présence encore une fois.

Je dois vous apprendre le départ du SIVET de Mme Fleurette Morin, notre réceptionniste-répartitrice, qui nous quitte pour des raisons familiales. Elle a oeuvré au SIVET pendant trois ans et a fait un excellent travail. Nous lui disons un très gros merci pour sa générosité, sa disponibilité qui a toujours été très grande et pour l'amour de son travail dont elle a fait preuve depuis le début. Elle nous manquera beaucoup et nous espérons qu'elle trouvera le temps de venir nous voir parfois. Elle sera toujours la bienvenue au SIVET.

Le défi de la remplacer est donc grand! Mais nous pensons avoir trouvé la personne idéale pour le faire. Elle se nomme Annie Brisebois, elle connaît bien la LSQ et la communauté sourde, elle s'exprime également bien en anglais oral et elle souhaitait ardemment travailler avec les personnes sourdes. Son expérience et sa formation étaient intéressantes pour les exigences de ce poste et c'est après avoir rencontré huit candidats et candidates tous très prometteurs que notre choix s'est arrêté finalement sur elle. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans son nouvel emploi. Bienvenue Annie!

FAUX! «Les interprètes du SIVET n'ont pas le droit de parler aux personnes sourdes» FAUX!

Quoi? Je n'en crois pas mes yeux! C'est notre secrétaire-comptable, Sylvaine, qui m'a fait part de ce commentaire qu'elle a reçu d'une connaissance. Elle-même est très étonnée. J'ai donc essayé de comprendre ce qui a bien pu se passer pour que l'on en arrive à une telle conclusion. Et je pense que j'ai trouvé!

Plusieurs rencontres de soutien dans leur travail ont été tenues avec les interprètes. Et peut-être qu'en voulant améliorer la qualité des services donnés, l'on a semé un peu de confusion. Lors de ces rencontres, l'on a beaucoup insisté sur le rôle de l'interprète et la différence qui existe entre un intervenant et un interprète. L'on a donné des exemples, expliquant que si un client demande à l'interprète son avis sur un traitement médical ou sur des problèmes familiaux ou autres, il est préférable d'expliquer au client que ce n'est pas le rôle de l'interprète de conseiller les gens. L'on sait que le contact d'un client sourd avec un professionnel est souvent perçu par le client sourd comme difficile à vivre, insatisfaisant parce que la communication n'est pas directe. C'est donc tentant pour le client sourd de reporter ses attentes sur

l'interprète plutôt que sur l'intervenant. L'interprète détient souvent beaucoup d'information dans le dossier du client sourd, mais il n'a pas les compétences pour analyser ces informations et pour conseiller les gens. Ce n'est pas son métier. Voilà pourquoi l'on suggère à l'interprète de s'en tenir à son travail d'interprétation. Mais l'interprète peut très bien parler, jaser et discuter de bien d'autres choses!

Donc, que tout le monde se rassure, le SIVET n'a jamais défendu aux interprètes de parler aux personnes sourdes, loin de là! Et il ne le fera jamais, il n'y a aucune raison pour cela. Mais à chacun son métier; l'intervenant intervient, conseille, propose; l'interprète établit la communication entre le client et l'intervenant. Au revoir et à la prochaine! ■

Les services d'urgence interprète au Québec

Outaouais	(819) 770-7440 ATS / 770-6900 voix
Québec	(418) 622-1037 ATS et voix
Chaudières-Appalaches, Mauricie-Bois-Francs, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord	1-800-268-1037 ATS et voix
Lanaudière	1-800-266-9372 ATS et voix
Montréal, Laval, Montérégie, Laurentides	(514) 285-8555 ATS et voix 1-800-853-1212 ATS et voix
Estrie	(819) 820-4367 voix ou Service relais Bell

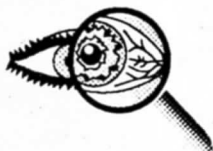
Nouveau Conseil d'administration de l'Amicale régionale des Sourds du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Voici les membres du nouveau conseil d'administration pour 1997-1998

Claude Savard,	<i>président</i>
Jean-Yves Bouchard,	<i>vice-président</i>
Hélène Tremblay,	<i>secrétaire</i>
Suzanne Harvey,	<i>secrétaire adjointe</i>
Michel Dubé,	<i>trésorier</i>
Pierre Caillé,	<i>trésorier adjoint</i>
Henri-Paul Desgagné,	<i>directeur général</i>

Le comité des loisirs 1997-1998 est composé de Linda Brunet, Suzanne Harvey, Peter Lechensky et Sylvio Pageau. Céline Gagné est responsable des jeux d'enfants.

(Tiré du Journal **Le Silence**, mai-juin 1997, page 4) ■



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe ● Iridologue (avec photo)
Bilan vital ● Irrigation colonique
Bougie Aurys ● Info-santé naturelle

1080 Grande Allée, C.P. 60114
Boisbriand, Québec J7G 3G4
(514) 971-0687 ATS*

1455, rue Lorraine,
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants



**CLINIQUE
DENTAIRE**

Dr Rosa De Frutos Garcia

CHIRURGIENS DENTISTES depuis 14 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416



AIM CROIT

EMPLOI - CONSEIL

Par l'équipe AIM CROIT



Bien remplir son formulaire d'emploi

Bon retour de vacances! Nous espérons que tous les chercheurs d'emploi ont fait le plein d'énergie. Vous le savez bien, les efforts sont de mise pour réussir à trouver du travail. Nous voulons, par cet article, vous offrir plus de chances de voir votre candidature retenue. Nous vous proposons donc quelques conseils qui vous permettront de bien vous présenter par écrit aux employeurs.

Qu'est-ce qu'un formulaire de demande d'emploi?

Bien sûr, vous serez tentés de répondre: «C'est facile! C'est un papier pour demander du travail». En fait, c'est plus que ça. C'est une première présentation de vous-même. A la lecture du formulaire, l'employeur apprend quelle est votre formation, votre expérience, vos préférences pour un poste, mais plus encore, il peut obtenir des informations sur votre personnalité.

Comment l'employeur décide de conserver ou non une demande d'emploi?

Voici des exemples de chercheurs d'emploi: Laurent est pressé, il remplit le formulaire très rapidement et il passe plusieurs questions. Il se dit que de toute façon le patron peut lui téléphoner pour avoir plus d'information. Résultat: la personne responsable de l'embauche (d'engager) regarde son formulaire et remarque que Laurent souhaite travailler sur la même machine que possède la compagnie. Intéressée, elle continue de lire, mais comme il manque des informations, la personne responsable de l'embauche pense que Laurent n'est pas sérieux, qu'il ne suit pas les directives et qu'il sera donc incapable de bien travailler. Comme elle a d'autres formulaires de candidats, elle ne contactera pas Laurent et jettera son formulaire.

Il s'agit bien sûr de l'opinion de ce responsable de l'embauche. Un autre employeur pourrait penser que la personne ne comprend pas bien les consignes écrites ou qu'elle est incapable d'expliquer clairement et par écrit ses expériences antérieures. L'employeur reçoit plusieurs demandes. Il choisit plus souvent celles qui sont claires et complètes, celles qui parlent d'un candidat intéressant pour son poste.

Un autre exemple: Suzanne veut travailler dans un restaurant. Elle a apporté son formulaire à la maison pour être sûre de bien le remplir entièrement et sans faute. Jusque là, c'est parfait. Elle a de bonnes chances d'être appelée parce qu'elle connaît bien le travail à faire. Suzanne a utilisé un stylo qui coule un peu trop et sans faire exprès, les petites gouttes de café qui étaient sur la table ont traversé le papier. Suzanne plie son formulaire plusieurs fois et va le porter au gérant du restaurant. Résultat: le gérant est intéressé par l'expérience de Suzanne, mais en regardant la présentation du formulaire, il doute de sa capacité à être propre et minutieuse.

Ces exemples visent à vous informer de l'importance de bien présenter vos formulaires. Voici donc un résumé des précautions à prendre avant de remettre votre demande d'emploi:

- 1) Si cela est possible, demandez **deux formulaires**. Une copie est utile pour pratiquer et vous pouvez la garder à la maison

et l'utiliser pour contacter l'entreprise plus tard. La deuxième est votre demande officielle au propre.

- 2) La première étape consiste à **bien lire et comprendre** les questions. Si vous avez un petit doute, vaut mieux s'informer. Il arrive souvent que les chercheurs d'emploi lisent vite et pensent avoir compris, mais ils ne répondent pas toujours précisément. Nous vous offrons toujours notre aide au besoin.
- 3) Répondez à **toutes les questions**. Si l'on vous demande, par exemple, «Quelle est votre vitesse de frappe (mots/minute)?» et que vous n'avez jamais fait de dactylo, ne laissez pas cette ligne vide. Écrivez plutôt «Ne s'applique pas».
- 4) Évitez de référer à votre curriculum vitae. Réécrivez les informations demandées sauf si la compagnie le précise.
- 5) Soyez **précis et clair**. Expliquez le plus possible vos expériences et vos aptitudes au travail. Écrivez les mots justes. Par exemple, n'écrivez pas «Je connais l'informatique», écrivez plutôt «Je connais les logiciels suivants: Wordperfect 6.1 pour Windows, Illustrator, Excel». Expliquez avec détails ce que vous faisiez à votre ancien emploi, surtout si les tâches sont semblables à celle du poste qui vous intéresse.
- 6) Le nom de vos **anciens employeurs** doivent être écrits sans fautes et au complet, de même que le poste de travail occupé. Indiquez aussi les bonnes dates.
- 7) Écrivez avec un crayon foncé et une belle écriture. Si c'est trop difficile à lire, le formulaire peut être rejeté.
- 8) Éviter de plier le formulaire. Gardez une **présentation soignée** et sans tache de nourriture ou d'encre.
- 9) Relisez le formulaire pour être sûr de ne pas laisser de fautes d'orthographe.
- 10) Lorsque vous serez habitués de remplir des formulaires, vous pourrez le faire sur place, démontrant ainsi votre assurance et votre motivation.

Les mots difficiles

Lorsque le chercheur d'emploi remplit un formulaire de demande, il est possible que certains mots ne soient pas clairs pour lui: aptitudes, emploi postulé, supérieur immédiat, etc. Nous ne pouvons vous donner toutes les définitions dans le cadre de cet article, mais nous le ferons avec plaisir sur demande. N'oubliez pas, si vous étiez le patron, vous aimeriez avoir des informations claires et précises pour faire un bon choix de candidat.

Conclusion

En vous assurant d'une belle présentation écrite et personnelle, vous augmentez vos chances de faire bonne impression et d'être reçu en entrevue. En voyant que vous répondez aux critères, l'employeur aura envie de vous recevoir.

En espérant que ces quelques conseils vous servent en ce début de saison, nous vous souhaitons de bonnes démarches. ■



Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: 1-819-563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: 1-819-821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Aline Paillé, présidente

Marie-Claire Houde, vice-présidente et directrice de promotion

Poste vacant, secrétaire

Josée Dupont, trésorière

Poste vacant, directeur des loisirs

Raymond Vallières, directeur

Luc Mascolo, directeur

Centre Notre-Dame de Fatima



2 464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

Par **Benoît LORRAIN** et **Luc DORION**
Directeur général Directeur des programmes

Fête nationale à Fatima, un succès!

Depuis plus de deux siècles, les gens d'ici soulignent le solstice d'été, le jour le plus long de l'année, en célébrant la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin. En 1977, suite à l'élection du Parti québécois, René Lévesque déclarait officiellement le jour de la Saint-Jean-Baptiste, Fête nationale du Québec.

Le 24 juin dernier, c'est avec fierté que plus de deux cent cinquante québécois et québécoises se sont rassemblés au Centre Notre-Dame-de-Fatima pour célébrer cet événement annuel. Grâce au beau temps et à l'implication de plusieurs bénévoles, cette «Saint-Jean», spécialement organisée pour la communauté sourde, fut un succès!

La journée a commencé avec un discours fort éloquent de Stéphane Gauthier, coordonnateur de l'événement. Elle s'est ensuite poursuivie par la levée du drapeau québécois, la bénédiction de la journée par l'abbé Leboeuf et l'envolée fort spectaculaire d'une centaine de ballons.

Plusieurs activités se sont déroulées par la suite. Les enfants ont pu se faire maquiller et s'amuser sur un trampoline. Les plateaux de tir à l'arc et les embarcations nautiques ont été ouverts à tous. Mais, en cette belle journée chaude et ensoleillée,



Centre Notre-Dame de Fatima

Un centre pour vous, des activités pour tous les goûts

*** Ouvert à l'année ***

- ★ Location de salles pour réunion, conférence, mariage, banquet, etc.
- ★ Service de traiteur sur place.
- ★ Location du site pour épluchette, pique-nique, fête de famille, etc.
- ★ Ski de fond, patinoire, glissoire, avec carte de membre.
- ★ Piscine.
- ★ Location de chalet.
- ★ Cours de LSQ pour adultes et enfants.
- ★ Camp d'été pour enfants sourds.

Pour vous servir:

Luc Dorion
Directeur des programmes

Benoît Lorrain
Directeur général

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

ce fut finalement la piscine qui fut l'activité la plus populaire tant chez les plus petits que chez les grands!

L'après-midi s'est terminé avec une course de canot sur le lac Saint-Louis. Dix équipes se sont livrées une lutte farouche. Nous félicitons l'équipe gagnante composée de Patrick Beauchamp et de Rémi Maltais. Ils se sont mérités chacun un chandail en coton ouaté, un repas et une bière. Avis aux intéressés, des défis ont déjà été lancés pour la course de l'an prochain.

En soirée, la foule s'est fait divertir par le *Théâtre Mains sans fin*. Les spectateurs ont beaucoup apprécié la performance dynamique de Stéphane Glazer, Éric Guindon et Benoît Landreville. La soirée s'est terminée par un traditionnel feu de joie.

Nous souhaitons remercier tous les collaborateurs et les bénévoles de la journée.

Événements à venir au cours de l'été

Pique-nique annuel des Sourds - dimanche 3 août

Organisé en collaboration avec la pastorale des Sourds, cette journée se veut un moment privilégié d'échanges et de discussion. Vous pouvez apporter un pique-nique ou manger à la cafétéria.

Septième épluchette de blé d'Inde - samedi 16 août

Organisé par le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds), cet événement a connu un succès monstre l'an dernier. C'est un rendez-vous à ne pas manquer! ■

Histoire de



Par **Geneviève ALAIN**,
conseillère adjointe

La majorité d'entre vous se questionne à savoir quelle est la différence entre *La Bourgade* et *L'Étape*. Eh! bien, je vais vous décrire le cheminement et l'histoire de ces deux organismes.

L'Étape a été créée par M. Michel de Césarié, lui-même handicapé physique. *L'Étape* est un Service externe de main-d'oeuvre (SEMO) qui existe depuis 1976 et qui dessert le territoire de Montréal et de Laval. C'est un service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées financé par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec (MMSR).

L'Étape, c'est une équipe de professionnels qui intègre plus de 260 personnes par année. Le but ultime à *L'Étape*, c'est de promouvoir les compétences de chaque personne. Par la suite, l'on tient compte de ses limitations. Elle offre aussi un service personnalisé où les conseillers en emploi rencontrent chaque année des centaines de personnes sourdes afin de les orienter vers un emploi correspondant le plus possible à leur potentiel.

La Bourgade est une association ainsi qu'un mouvement de création de ressources pour les personnes sourdes. L'une de ses ressources, *L'Étape*, est un service de placement pour les personnes handicapées physiquement et les personnes sourdes.

La Bourgade offre un service de financement pour la création de nouveaux projets. Depuis juin 1983, cette association a reçu son incorporation en tant qu'organisme sans but lucratif et gère le service de main-d'oeuvre, *L'Étape*, qui existe depuis 1976.

Pourquoi avoir choisi *La Bourgade* comme nom? Parce que ce mot signifie «petit village», ce qui représente bien la communauté sourde. *La Bourgade* vise aussi à sensibiliser les employeurs à la réalité au travail des personnes sourdes afin de combattre les préjugés que plusieurs personnes ont face à l'embauche de personnes vivant avec une surdité.

J'espère que plusieurs d'entre vous apprécierez ce petit article. J'en profite aussi pour vous signaler que, cette année, nous célébrerons nos vingt années de service! ■

Bonne vacance à tous nos lecteurs!



Un passionné de la botanique honoré par la Ville de Longueuil



M. Jean-Paul Bernard, devenu sourd à l'âge de dix ans, recevait le 25 mars dernier un certificat honorifique des mains du maire de Longueuil, M. Claude Gladu, pour son dévouement et l'étude exhaustive faite sur les végétaux du parc régional de Longueuil. Lors de son passage à l'Hôtel de ville, M. Bernard y signait aussi le Livre d'or.

M. Bernard est né en 1921 à Saint-Hilaire-sur-Richelieu, sur la ferme de ses parents. Ses derniers déménagèrent ensuite à Granby, comté de Shefford. En 1930, M.

Bernard perdait l'ouïe suite à une fièvre scarlatine compliquée d'otites. Comme il avait été à l'école des entendants avant sa perte de l'ouïe, il avait eu le temps d'acquérir un bon bagage de connaissances et il savait bien lire et écrire. Pour passer le temps, il se mit donc à lire beaucoup de livres d'histoire et de science, des journaux, etc. Son moyen de communication avec les entendants a été l'écriture; il en fut ainsi jusqu'à aujourd'hui. Les seuls

moments où le langage gestuel fut utilisé, ce fut en présence d'autres sourds comme lui.

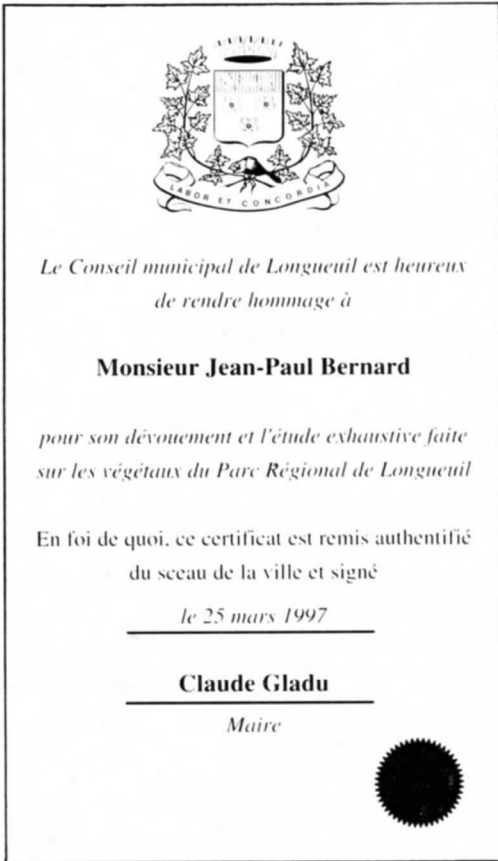
Un an après la perte de l'ouïe, il a poursuivi ses études à l'Institut des sourds-muets du 7400 boulevard Saint-Laurent. Bien entendu, l'on s'est efforcé de lui enseigner la lecture labiale. Mais, malgré ses efforts et toute l'attention qu'il y portait, il eut toujours beaucoup de mal à saisir ce qu'on voulait lui dire en lisant sur les lèvres. Ce fut une situation désolante pour lui. Un professeur avait dit à son père qu'un sourd était capable d'apprendre à lire sur les lèvres. Donc, son père exprimait beaucoup de mécontentement à son égard disant qu'il manquait d'attention! C'était vraiment difficile à vivre à la longue, même décourageant.

À cette même époque, il entra chez les Oblats de Saint-Viateur, ce qui lui parut une délivrance. Il y est demeuré un bon bout de temps. Chez ses parents, M. Bernard avait la compagnie des plantes. Il aimait entretenir le jardin et le verger. Il a aussi développé une pépinière dans laquelle il multipliait les pommiers par la semis, puis par la greffe. Il n'est donc pas étonnant que, lorsqu'il est entré chez les Oblats, on l'ait invité à se rendre à divers endroits appartenant à la communauté des CSV pour «soigner», tailler ou greffer des pommiers, un peu comme s'il était le «médecin des plantes».

Il a donc fait quelques séjours à Rigaud, Côteau-du-Lac, Arlington Height (Chicago) et surtout Otterburne au Manitoba où il a séjourné huit étés. Il aimait identifier les plantes sauvages autant que les plantes cultivées. Ce fut son principal passe-temps à partir de 1944. Chaque fois qu'il visitait sa famille et sa parenté, il ne ratait jamais l'occasion de jeter un coup d'oeil dans les champs et bois avoisinants. Donc, presque tous les lieux de séjour et les vacances annuelles au Camp des CSV à Nominique lui offraient beaucoup d'occasions de prendre contact avec la flore environnante.

En 1963, il quittait l'Institut des sourds-muets. Il s'est mis au service de fleuristes, puis fut employé par la Ville de Montréal où il a travaillé à l'arboretum du Jardin botanique. Il fut connu de plusieurs botanistes et ce fut l'un d'eux, M. Bernard Boivin, qui l'a orienté, en 1965, vers la faculté d'agriculture de l'Université Laval. On y cherchait alors un technicien possédant de l'expérience en botanique. Il conserva ce poste durant presque vingt et un an, c'est-à-dire jusqu'à sa mise à la retraite en 1986. Au laboratoire de l'Université Laval, il a surtout collaboré à la réalisation de divers travaux scientifiques. Il fut même auteur et coauteur de plusieurs publications portant sur la flore.

Même après sa mise à la retraite, il n'a pas perdu tout intérêt pour la botanique. C'est ainsi que, l'année dernière, il a eu l'idée de prendre connaissance avec la flore du Parc régional de Longueuil. Et le reste fait désormais partie du Livre d'or de la Ville de Longueuil. ■



PROTHÈSES AUDITIVES

Robert Hogue — Richard Lamoureux
Claudette Hogue — Yves Potvin
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, (Québec) H2J 2X1

Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357

Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE

*Bientôt 20 ans!
à votre service*

Service d'intégration professionnelle
pour personnes handicapées

801, rue Sherbrooke est, suite 802
Montréal, Québec
H2L 1K7

Téléphone : Voix (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126
Télécopieur : (514) 527-1028

Administré par
L'Association
LA BOURGADE inc

Monique Therrien
Rédactrice

55 rang Saint-Hippolyte, c.p. 1087
Oka (Québec)
JON 1E0

ATS: (514) 479-1020
Téléphone et télécopieur

Service-conseil

Rédaction Communication
Publicité Curriculum vitae
Secrétariat Organisation d'événements

Recherche et rédaction

Articles Compte rendu
Rapport Réécriture

Traitement de texte

Révision de texte

Traduction

Macintosh laser

L'Association des Sourds
de Lanaudière, Inc.

200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS



Activités du Club Lions Mtl-Villeray (Sourds)

Par Guy FREDETTE, collaboration spéciale

Souper en l'honneur de Roland Aubry

Samedi, le 14 juin dernier, le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) rendait hommage au président sortant, le Lion Roland Aubry, lors d'un souper organisé à cet effet. Vingt personnes se sont présentées au restaurant Déli-thèque. Le chef du protocole a prononcé un discours en l'honneur de M. Aubry. Mme Lise Aubry, épouse du président sortant et Mme Réjeanne Livernois, actuelle présidente, se sont vues présenter une gerbe de fleurs. Mme Livernois prend le poste de présidente pour la deuxième fois.



La remise symbolique du maillot du président s'est effectuée lors du brunch annuel entre Roland Aubry, président sortant et la nouvelle présidente Réjeanne Livernois.



Le président sortant Roland Aubry a remis à Guy Fredette, secrétaire du club et chef du protocole, la statuette Lion récompensant le meilleur bénévole de l'année.



Le Lion André Leboeuf, président de l'effectif, a présenté une épinglette à Roland Aubry, Réjeanne Livernois et Maurice Livernois en récompense pour leur assiduité au cours de l'année 1996-1997.

Journée spaghetti

Le 16 mars dernier avait lieu un souper spaghetti organisé par le comité surdité. Cent cinquante personnes ont participé à l'événement.



Un groupe de bénévoles.

Photographe: Guy FREDETTE



Le Lion Mario Ranger avec un groupe de multihandicapés intellectuels venu pour l'événement.



Chacun écoute attentivement les numéros gagnants des prix de présence.



Lors de la journée, frère Philippe Paquette, csv, a rencontré MM. Gilles Gravel et Fortin et leur a fait un brin de jasette.

(suite et fin)



Des membres du Club Abbé de l'Épée sont venus participer à l'événement.



Les bénévoles qui ont fait un beau travail à l'admission.

Assemblée annuelle



Le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) a honoré Mme Eugénie Lefebvre lors de ses quatre-vingt-cinq ans. L'assemblée annuelle marquant l'événement se déroulait au Centre des loisirs des sourds de Montréal. Au centre de la photo, debout derrière sa mère, Pierre, un fervent membre du Club depuis plusieurs années.

Vingtième anniversaire du Club

L'année 1999 marquera le vingtième anniversaire du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds). Les membres ont déjà amorcé la préparation de la fête qui s'annonce très belle et vous invite à venir fêter avec eux. Vous recevrez bientôt de l'information à ce sujet. Les membres de la direction souhaite de bonnes vacances à tous. ■



**Décès,
naissances,
etc.**



Par **Germaine LANDRY**, s.n.d.d.

Naissance et baptême

À St-Eustache, Marie-Ève est née le 29 mars 1997, 2^e enfant de Diane Fiset et Mario Filion. Elle a été baptisée le 8 juin 1997.

Félicitations aux heureux parents!

Décès

À Trois-Rivières, le 10 avril 1997, est décédé Bernardin Lafrance à l'âge de 75 ans. Il laisse dans le deuil sa femme Yvette Michaud Lafrance.

À Chateauguay, le 27 avril 1997, est décédée la mère de Carole Larivière Bernard à l'âge de 74 ans.

Le 27 avril 1997, est décédée Marie-Rose Deschamps (Soeur de l'Assomption) à l'âge de 79 ans. Il laisse dans le deuil sa soeur Eugénie Deschamps Lefebvre.

Le 1er mai 1997, est décédé le frère de Soeur Thérèse Turcot à l'âge de 67 ans.

À St-Léonard, le 14 mai 1997, est décédée Gabrielle Leblond à l'âge de 93 ans. Elle était la mère de Denise Leblond.

À Québec, le 17 mai 1997, est décédée Johanne Richer à l'âge de 41 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Gilles Lavallée.

À Sept-Îles, le 21 mai 1997, est décédée la mère de Fernande Lavoie Larouche à l'âge de 80 ans.

À Montréal, le 29 mai 1997, est décédée la mère de Julie Elaine Roy à l'âge de 70 ans.

À Sherbrooke, le 9 juin 1997, est décédé Jean-Paul Langlois à l'âge de 71 ans. Il laisse dans le deuil sa conjointe Jacqueline Noël de Tilly.

Nos sincères condoléances!

Mariage

Le 10 mai 1997, à Pointe-aux-Trembles, l'abbé Paul Leboeuf a béni le mariage de Danielle Morin et Bruce Taylor, de Toronto.

Félicitations aux nouveaux mariés! ■



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1997-98

Président: Guy Fredette
1^{er} Vice-président: Marcelin Ste-Marie
2^e Vice-président: Alain Elmaleh
Secrétaire: Christiane Ste-Marie
Trésorier: Gilles Gravel
Directeur des loisirs: Jean-François Joly

Assistant-trésorier: Éric Blanchette
Directeur des sports: Éric Morel
Directrice des membres: Nathalie Gagnon
Directeur des jeunes: Alain Elmaleh
Directeur de la culture: Madeleine Nicodemo
Directeur de l'âge d'or: Réjean Brisebois



Quelques mots

sur le Défi sportifs 97

Par Joëlle BOULET, assistante aux communications,
Défi sportif 97

Fier de ses quatorze ans, le Défi sportif a encore une fois atteint ses objectifs cette année. Et quels sont ces objectifs? Accroître la participation des athlètes, des médias, des bénévoles et du public à ce grand rassemblement qui vise l'intégration des personnes handicapées dans la société.

Du côté des athlètes, ils sont plus de 1200 à s'être déplacés pour venir participer à l'une des douze disciplines du Défi sportif. L'augmentation du nombre d'athlètes inscrits encourage les organisateurs du Défi sportif, c'est certain, mais cela incite également les individus à se joindre à cette compétition d'envergure. Le badminton, l'inter-crosse et la gymnastique rythmique, sports pratiqués par des sportifs ayant une déficience intellectuelle, étaient en démonstration. Si leur popularité augmente auprès des athlètes, ils seront possiblement intégrés aux futurs Défi sportif.

Les compétitions regroupaient cinq pays: le Canada, la France, la Suisse, la Suède et les États-Unis. Au Québec, le Défi sportif est bien connu et une équipe de Sept-Îles a même pris part aux compétitions de basket-ball. La finale de la Classique de basket-ball opposait les Royal Treat d'Ottawa au Twin City Spinners de Kitchener. Ottawa est reparti avec la médaille d'or au cou, une troisième première place en quatre ans. Les Steel City Wheelers de Hamilton ont décroché la médaille de bronze.

Le rugby 3,5 était certainement le sport le plus international cette année. Pour une première fois, une équipe suédoise était de la compétition. La Suisse et les États-Unis étaient également du Défi sportif. Les Cannibals du Colorado se sont fait ravir la médaille d'or par les Tampa Generals de la Floride. Rappelons que le Colorado était maître du trophée de rugby 3,5 depuis 1994. L'équipe du Canada s'est classée en troisième position.

Le samedi 3 mai restera longtemps dans la mémoire des athlètes qui ont participé aux compétitions de course sur route et



L'équipe des Nike Shox a remporté la médaille d'or au hockey cosom lors du Défi sportif 97. Une victoire dont ils sont fiers!



Éric Guindon, à gauche, est le champion représentant le hockey cosom lors du Défi sportif 97. À droite, Patrick Huard, porte-parole officiel de l'événement.

de vélo tandem. La pluie, la grêle et le vent se sont ligués contre les athlètes pour leur donner du fil à retordre. Plusieurs d'entre eux ne se sont pas présentés et d'autres ont dû abandonner durant la course. En course sur route, dans la catégorie ouverte, Jeff Adams (27,23 min.) a franchi la ligne d'arrivée en premier, suivi de Mathieu Parent (27,56 min.) et d'André Viger (28,30 min.). Dean Bergeron est le seul athlète quadriplégique ayant pris le départ. Chantal Petitclerc (30,07 min.) a devancé Diane Roy (30,47 min.).

Le Centre de loisirs des sourds de Montréal (CLSM) était du Défi sportif. Deux équipes masculines et deux féminines se sont affrontées au hockey cosom. Il y a de plus en plus de participants qui pratiquent le hockey cosom, et cela autant au niveau des athlètes ayant un handicap auditif, psychique ou intellectuel. Les équipes du Centre de loisirs des sourds de Montréal pratiquent régulièrement ce sport, mais le Défi sportif a ce petit quelque chose de plus qui fait que l'on aime y participer. Cependant, le sport gagnerait à se développer davantage pour augmenter le calibre et la compétition. En effet, les équipes jouent si souvent ensemble qu'elles connaissent les points forts et les points faibles des adversaires.



L'équipe des filles, les Vert, a remporté le championnat lors du Défi sportif.



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

Tournoi mixte de balle-lente des Sourds à London (Ontario)

21 au 23 août 1997

Congrès de l'Association Sportive des Sourds du Canada à Toronto (Ontario)

26 au 28 septembre 1997

Pour information: Tél.: (514) 252-3069 / SRB: 1-800-855-0511

(suite et fin)

Le Défi sportif a offert aux équipes l'encadrement d'une compétition d'élite, et c'est ce qu'apprécient les joueurs. Les Nike Shox ont dominé les Wolvikings en récoltant deux victoires sur trois. Notons les prestations des joueurs des Nike Shox, le no 1 David Gaboury et le joueur no 7, Eric Chalifoux qui, à eux seuls, ont marqué dix points sur un total de 22 pour les trois matchs. Eric Morel (no 88) et Vincenzo Oppedisano (no 44), tous deux des Wolvikings, se sont plutôt concentrés sur la défensive et le temps sur le banc! Eric a récolté trois punitions et Vincenzo quatre!

Du côté féminin, l'équipe des Vert a raflé deux victoires en deux matchs, l'emportant ainsi sur l'équipe des Rouge. Il ne faut pas oublier de mentionner l'excellente performance de Carmen Marquis (no 1) et d'Alice Dulude (no 55) de l'équipe des Vert. Sur un total de neuf points, elles en ont marqué huit, soit quatre chacune. Félicitation!

Le Tennis Club Saint-Laurent accueillait les participants au tennis. En simple, Mario Perron a volé l'or, Claude Brunet l'argent et Jeff McBride le bronze. En double, le tandem Mario Perron et Maxime Béliveau s'est battu jusqu'au bout pour la première place contre Claude Brunet et Jeff McBride. Ces derniers ont finalement gagné par les marques de 6-6 et 7-6. Le complexe sportif Claude-Robillard s'est vu envahi par les 350 jeunes de la Ligue sportive initiation les 1^{er} et 2 mai dernier. Que ce soit en athlétisme, en soccer, en volley-ball ou en natation, les jeunes athlètes ont dépassé leurs limites. Chaque année, voir la détermination de ces jeunes donne l'énergie et la motivation nécessaire à l'organisation du Défi sportif.

Le Défi sportif a poursuivi sa tradition d'excellence et a donné une fois de plus aux athlètes une compétition digne de mention. Le Défi sportif fêtera ses quinze ans l'an prochain, attendez-vous à quelque chose de passionnant, d'excitant et d'essoufflant! C'est un rendez-vous à ne pas manquer du 28 avril au 3 mai prochain! Vous verrez que le Défi sportif, ça c'est du sport! ■



L'équipe masculine, les Wolvikings.

Photographe: Guy FREDETTE



L'équipe féminine, les Rouge.

Ligne de commentaires - Service Relais Bell (SRB)

Par Yvon MANTHA, CQDA

Il est très important de faire part de vos commentaires ou remarques ou d'enregistrer une plainte sur la ligne de commentaires du Service de relais Bell. Suite à votre appel, un responsable vous rappellera dans les plus brefs délais. La ligne de commentaires du SRB, le 1-800-771-6179, est accessible aux usagers vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. *Faites parvenir le texte de votre imprimante au CQDA qui vérifiera avec le SRB qu'il a bien été reçu.*

N'attendez pas au lendemain. À la moindre plainte ou insatisfaction concernant le SRB, téléphonez. Chaque petit geste de pression peut mener loin... Réagissez! ■

Clinique Santé en Douce



Francine Simard

Tech. Inf., B.Sc., N.D., P.H.
Membre de l'Ordre
des naturothérapeutes du Québec

Jean-Talon
Fabre

L.S.Q.

Hypnothérapie
Naturopathie

- Hypnose
- Massage
- Bilan de Santé
- Digitopuncture
- P.N.L.

Sur rendez-vous seulement
Tél.: (514) 279-3224



Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 765-0823

Huguette Caron



Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1
Tél.: (514) 669-8097 (ATS) / Télécopieur: 687-2529

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-97

Président:
Vice-président:
Secrétaire et directeur
de promotion:

Denis Harrison
Alain Cadieux
Denis Henry

Trésorière:
Directeur des membres:
Directeur des sports:
Directeur:

Johanne St-Gelais
Guy Dubé
Sylvain Goyer
Raymond Guérard



Nouvelles du CLSM

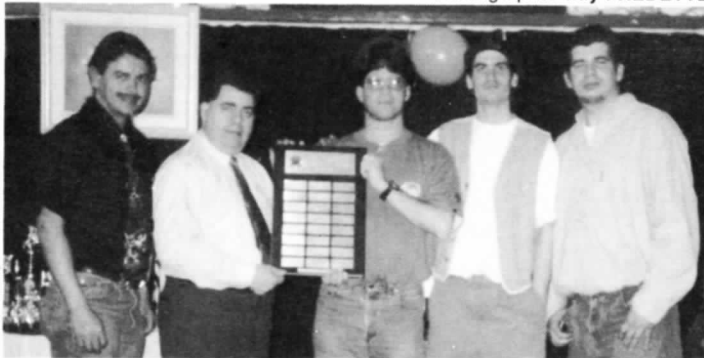
Par Guy FREDETTE, secrétaire

Les officiers du CLSM se sont mis au travail. Nous prévoyons produire le programme des activités vers la mi-août. Le CLSM bénéficie, entre la mi-juin et la mi-août, d'une subvention dans le cadre du programme Emploi-Carrière d'été. L'étudiant embauché effectuera divers travaux d'entretien du local et du programme d'été pour les jeunes et les personnes âgées. Nous espérons que cet étudiant acquerra une bonne expérience de travail et lui souhaitons bon succès.

Nous attendons toujours notre réponse suite au dépôt d'une demande de permis de bingo à la Régie des loteries et courses du Québec.

Bonne vacances à tous les membres du Centre et de la communauté sourde. Les officiers et membres des comités profiteront des vacances pour revenir en pleine forme à la fin de l'été. ■

Photographe: Guy FREDETTE



Guy Fredette a remis la plaque du *Temple de la renommée* à Alain Cadioux en présence du responsable José Carlos. Il a été sélectionné à partir des statistiques recueillies lors des joutes de hockey cosom.



Guy Fredette, secrétaire du CLSM a présenté un certificat honorifique à Mathieu Larivière pour sa participation à la ligue de hockey cosom au cours des treize dernières années. Mathieu a décidé de prendre sa retraite. Félicitations pour sa carrière sportive et son implication au CLSM.



Imprimerie OMNI inc.

- ✓ Imprimerie commerciale
- ✓ Matériel publicitaire
- ✓ Matériel de présentation
- ✓ Correspondance commerciale
- ✓ Formulaire
- ✓ Faire-part de mariage
- ✓ Carte de remerciements de deuil

Représentant à votre service
Service d'infographie
Service de photocopies

Jacques Gravel,
représentant
(514) 465-0581 (ATS)

3929, boul. St-Jean-Baptiste
Montréal, Qc H1B 5V4

Tél.: 640-4772 / Fax: 640-5603
Ligne directe: 1 (800) 330-4772



Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec

Par Claude MOREAU, collaboration spéciale

Festival Western Lucky Luke, samedi le 8 mars

À l'occasion du tournoi de grosses quilles des sourds du Québec, 150 personnes se sont présentées pour festoyer au Festival western Lucky Luke. Cette assistance, plus nombreuse que l'an dernier, a fait que cette soirée, organisée par Manon Brière et Maude Lessard, fut encore un véritable succès.

Deux jeux différents se sont tenus. Renée Charrette, une élève entendante du cours de LSQ de Monique Boudreault de Sudbury Ontario, remportait 15 \$ lors du concours de la meilleure danse western et Jocelyn Kelly, 15 \$ pour le jeu du «bandit». Le prix de présence, une ceinture western en cuir, fabriquée par Donald Murray, fut remis à Danielle Lavoie de Sudbury. Les autres prix de présence pour le fonds de l'organisation du 35^e anniversaire de fondation de l'ASQ sont allés aux heureux gagnants suivants: Guy Gagné, 50 \$, Mario Tremblay, 25 \$ et Lyne Fréchette, 25 \$. Ces deux dernières personnes sont de Montréal.



Cowboy pour les enfants, le samedi 15 mars

Maude Lessard a organisé la soirée *Cowboy pour les enfants*. Vingt-sept personnes ont participé à l'événement dont onze enfants. Les gagnants de la course de cheval sont Jonathan Villeneuve et Jade Murray qui remportaient respectivement 5 \$ et 10 \$. Le jeu de pinata fut remporté par Jessica Kelly. Quant aux prix pour les plus beaux costumes, ils sont allés à Melissa Kelly, 10 \$, Jessica Kelly, 5 \$ et Charline Savard, 5 \$. Les prix de présence ont été remportés par Pierre-Luc Roger et Vanessa Murray qui se sont mérités respectivement 10 \$ et 5 \$. ■



Photographe: Claire-Lyne POIRIER

FÉDÉRATION DE LA RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC



**Institut
Raymond-
Dewar**

**Centre de réadaptation spécialisé en
surdité et en communication**

Régions de Montréal, Laval et Longueuil

3600, rue Berri
Montréal, Qc H2L 4G9

Tél.: (514) **284-2214**, poste 3273 (VOIX)
(514) **284-3747** (ATS)
(514) **284-2581** (Clientèle)
Télec.: (514) **284-0699 / 284-5086**

*0-4 ans / 4-12 ans / 12-21 ans / 21-65 ans /
65 et plus / sourde-aveugle tout âge.*



**Institut des Sourds
de Charlesbourg inc.**

Région de Québec

775, rue Saint-Viateur
Charlesbourg, Qc G2L 2S2

Tél.: (418) **623-9801** (VOIX) (418) **623-7377** (ATS)

*0-99 ans avec déficience auditive permanente et
significative (presbyacousie, acouphènes, surdité professionnelle,
surdi-cécité, implant cochléaire, surdité congénitale).*



Région de l'Outaouais

325, rue Laramée
Hull, Qc J8Y 3A4

Tél.: (819) **777-6261** (VOIX) (819) **777-0701** (ATS)

Clientèle de tout âge



**Maison
Rouyn-
Noranda**

Abitibi - Témiscamingue

C.P. 1055
Rouyn-Noranda, Qc J9X 5C8

Tél.: (819) **762-6592** (VOIX)

*Déficience physique, motrice, sensorielle, jeunes en difficulté d'adaptation,
autisme (points de services: Amos, La Sarre, Ville-Marie, Val-d'Or).*



**Centre de réadaptation
Estrie inc.**

Estrie

1930, rue King Ouest
Sherbrooke, Qc J1J 2E2

Tél.: (819) **346-8411** (VOIX et ATS)

*Enfants, adolescents, adultes francophones ou anglophones ayant une
déficience auditive congénitale ou acquise, à caractère permanent
(points de services: Asbestos, Lac-Mégantic, Windsor, East Angus).*



**Centre de réadaptation
Le Bouclier**

Laurentides et Lanaudière

260, rue Lavaltrie sud
Joliette, Qc J6E 5X7

Tél.: (514) **755-2741** (VOIX)

0 - 7 ans (points de services: Joliette, Repentigny, St-Jérôme, Ste-Agathe).

**Services montréalais de
réadaptation**

Montréal

10, rue St-Hubert
Granby, Qc J2G 5L9

Tél.: (514) **777-4641** (VOIX)

*Priorisation aux enfants âgés entre 0 et 5 ans présentant soit une
déficience motrice, auditive ou des troubles de la parole et du langage
(points de services: Valleyfield, St-Hyacinthe).*



**Centre de
réadaptation
L'InterAction
(Hôpital de Mont-Joli)**

Bas St-Laurent,
Gaspésie et
Îles-de-la-Madeleine

800, avenue du Sanatorium
Mont-Joli, Qc G5H 3L6

Tél.: (418) **775-7261** (VOIX/ATS)

Clientèle: de tout âge (point de services: Rivière-du-Loup)

LES YEUX POUR ENTENDRE.



LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell*.

Personnes sourdes: 711 ou 1 800 363-6511

Personnes entendantes: 1 800 855-0511

